

NEOEN | COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 4 octobre 2018

Neoen lance son introduction en bourse sur le marché réglementé d'Euronext Paris et annonce la fourchette indicative de prix par action

- **Société en forte croissance, Neoen est le premier producteur indépendant français d'énergie exclusivement renouvelable, et l'un des plus dynamiques au monde.**
- **L'offre lancée par Neoen va permettre à la société de financer le développement de ses capacités de production en vue de soutenir sa croissance.**
- **Impala s'est engagée à souscrire à l'offre à hauteur maximum d'environ 170 millions d'euros afin de demeurer l'actionnaire majoritaire de la société. Le FPCI Capenergie 3, le Fonds Stratégique de Participation et la société Celeste Management SA se sont respectivement engagés à placer un ordre de 17,5, 90 et 25 millions d'euros.**
- **Fourchette indicative du prix de l'offre :** entre 16 euros et 19 euros par action.
- **Taille initiale de l'offre :** environ 640 millions d'euros sur la base du point médian de la fourchette indicative de prix et avant exercice de l'option de surallocation, dont environ 450 millions d'euros d'actions nouvelles, et environ 164 et 26 millions d'euros d'actions respectivement cédées par le FPCI Capenergie II et le FPCI Fonds ETI 2020.
- **Option de surallocation :** nombre maximum de 4 240 240 actions existantes susceptibles d'être cédées par ordre de priorité par Capenergie II, Bpifrance et Impala à concurrence respectivement d'un nombre maximum de 2 120 120, 1 060 060 et 1 060 060 actions cédées supplémentaires en cas d'exercice intégral de l'option de surallocation, sur la base d'un prix de l'offre égal à la borne inférieure de la fourchette indicative de prix. En cas d'exercice intégral de l'option de surallocation, le montant global de l'offre pourrait ainsi être porté à un maximum de 711,5 millions d'euros, sur la base du point médian de la fourchette indicative de prix.
- **Période de l'offre :** l'offre débutera le 4 octobre 2018. Elle devrait se clôturer le 15 octobre 2018 à 17 heures (heure de Paris) pour les souscriptions aux guichets et à 20 heures (heure de Paris) pour les souscriptions par Internet pour l'offre à prix ouvert et le 16 octobre 2018 à 13 heures (heure de Paris) pour le placement global.
- **Fixation du prix de l'offre et début des négociations :** la fixation du prix de l'offre est prévue le 16 octobre 2018 pour une négociation sur le marché réglementé d'Euronext Paris qui débuterait le 17 octobre 2018, sous la forme de promesses d'actions.

Neoen (Neoen S.A. ou la « Société ») (Code ISIN : FR0011675362, mnémonique : NEOEN), le premier producteur indépendant français d'énergie exclusivement renouvelable et l'un des plus dynamiques au monde, annonce aujourd'hui le lancement de son introduction en bourse en vue de l'admission de ses actions sur le marché réglementé

Contacts Presse

Havas

Sarah Duparc
T: +33 6 46 72 39 99
sarah.jardin@havas.com

Hugo Boussier
T: +33 6 86 72 53 31
hugo.boussier@havas.com

Investisseurs

Maitland (International)

David Stürken
T: +44 7990 595 913
dsturken@maitland.co.uk

Neoen

Axelle Vuillermet
T: +33 7 77 68 62 34
axelle.vuillermet@neoen.com

NEOEN | COMMUNIQUÉ DE PRESSE

d'Euronext Paris (compartiment A). L'Autorité des Marchés Financiers (« AMF ») a apposé le 3 octobre 2018 le visa n°18-467 sur le prospectus relatif à l'introduction en bourse de Neoen, composé d'un document de base enregistré le 18 septembre 2018 sous le numéro I.18-065, d'une note d'opération et d'un résumé du prospectus (inclus dans la note d'opération).

La fourchette indicative de prix de l'offre a été fixée entre 16 et 19 euros par action. Le début des négociations des actions Neoen sur le marché réglementé d'Euronext Paris est prévu le 17 octobre 2018 sous la forme de promesse d'actions.

A cette occasion, Xavier Barbaro, président – directeur général de Neoen, déclare : « Nous sommes très heureux d'annoncer aujourd'hui le lancement de notre introduction en bourse sur le marché réglementé d'Euronext Paris. Neoen est une société en forte croissance, dotée d'une capacité en exploitation et en construction de 2 GW¹, d'une capacité additionnelle déjà sécurisée de plus d'1 GW et d'un portefeuille de projets en développement très conséquent de 7,4 GW¹. Notre introduction en bourse nous permet de lever des fonds pour le financement de la construction de ces nouveaux projets et la poursuite de la progression très rapide de notre activité : nous visons une capacité en exploitation et en construction d'au moins 5 GW en 2021. Notre actionnaire majoritaire, la société Impala, par la voix de son président Jacques Veyrat, s'est déjà engagée à souscrire à l'opération en vue de conserver la majorité du capital. Le FPCI Capenergie 3, le Fonds Stratégique de Participation et la société Celeste Management SA se sont également engagés à placer des ordres. Ce sont de très belles marques de confiance, de la part d'acteurs prestigieux, qui contribueront au succès de l'opération ».

Raisons de l'offre

L'offre et l'admission des actions de la Société aux négociations sur le marché Euronext Paris ont pour objectif de permettre à la Société de financer la poursuite de sa croissance via la mise en service de nouvelles centrales de production d'énergie renouvelable. L'offre offrira en outre une liquidité à certains des actionnaires actuels de la Société qui céderont des actions dans le cadre de la présente opération.

Principaux atouts de Neoen

1 – Une société en croissance forte

Neoen s'est imposée en 10 ans comme le 1^{er} producteur indépendant d'énergies renouvelables en France et en Australie, et l'un des plus dynamiques au monde. Sa capacité installée et en construction a été multipliée par deux en l'espace de 24 mois (2 GW²) et son chiffre d'affaires a cru de 71 % entre 2016 et 2017.

2 - Des marchés en plein essor

Les énergies renouvelables sont désormais les solutions de production d'énergie les plus compétitives en termes de prix. Elles sont aussi le principal moyen de lutter contre le réchauffement climatique. Selon Bloomberg New Energy Finance, elles devraient représenter plus de 50 % du mix énergétique mondial en 2050 contre 15 % aujourd'hui.

3 – Une société profitable

Neoen est rentable depuis 2011, grâce à un processus rigoureux de sélection, de structuration et de gestion de ses projets et une structure de coûts maîtrisée. En ligne avec sa vision long terme, Neoen garde généralement le contrôle de ses actifs et en optimise la rentabilité tout au long de leur durée de vie. Au 30 juin 2018, le total du bilan consolidé de Neoen dépassait les 2 milliards d'euros. En 2017, Neoen affichait un chiffre d'affaires de 139 M, pour un EBITDA courant de 102 M€, un résultat opérationnel courant de 60,7 M€ et un résultat net de 7,4 M€. Au premier semestre 2018, Neoen a

¹ Données au 30 juin 2018

² Données au 31 août 2018

Contacts Presse

Havas

Sarah Duparc
T: +33 6 46 72 39 99
sarah.jardin@havas.com

Hugo Boussier
T: +33 6 86 72 53 31
hugo.boussier@havas.com

Maitland (International)

David Stürken
T: +44 7990 595 913
dsturken@maitland.co.uk

Investisseurs

Neoen

Axelle Vuillermet
T: +33 7 77 68 62 34
axelle.vuillermet@neoen.com

Ne pas distribuer, directement ou indirectement, aux Etats-Unis, au Canada, en Australie ou au Japon.

NEOEN | COMMUNIQUÉ DE PRESSE

enregistré un chiffre d'affaires de 102 M€, pour un EBITDA courant de près de 80 M€, un résultat opérationnel courant de 49,2 M€ et un résultat net de 8,3 M€.

4 - Des objectifs déjà largement sécurisés

Neoen vise une capacité en exploitation ou en construction d'au moins 5 GW en 2021. 60 % de cet objectif (3 GW) est déjà sécurisé (projets en exploitation, en construction ou lauréats d'appel d'offres). La société compte, en plus, 7,4 GW de projets en développement³.

5 – Un management stable et expérimenté

Neoen est dirigé par un management stable et expérimenté, dont les membres partagent la vision long terme, un fort esprit analytique et des valeurs claires (audace, intégrité, engagement et esprit de corps), fondatrices de l'identité de la Société et qui imprègnent toute son action au quotidien.

6 – Une gouvernance conforme aux meilleures pratiques, un actionnariat d'envergure et fidèle

Neoen est dotée d'une gouvernance, en ligne avec les recommandations du code AFEP-MEDEF. Neoen est notée A1 par Vigéo. Neoen est par ailleurs contrôlée par Impala, la société de Jacques Veyrat, homme d'affaires français réputé qui s'est déjà illustré par de nombreux succès, notamment dans l'énergie. Dans la note d'opération détaillant les modalités de la transaction, Impala s'est engagée à prendre part à l'offre en vue de rester majoritaire au capital de Neoen.

Modalités de l'offre

1 – Structure de l'offre

Il est prévu que la diffusion des actions offertes soit réalisée dans le cadre d'une offre globale, comprenant :

- un placement global principalement destiné aux investisseurs institutionnels comportant un placement en France et un placement privé international dans certains pays, y compris aux États-Unis d'Amérique en vertu de la Règle 144A du *Securities Act* de 1933, tel qu'amendé (le « *Securities Act* »), et à l'extérieur des États-Unis d'Amérique en vertu de la *Regulation S* du *Securities Act* ; et
- une offre au public réalisée sous la forme d'une offre à prix ouvert (« Offre à Prix Ouvert » ou « OPO »), principalement destinée aux personnes physiques.

Si la demande exprimée dans le cadre de l'OPO le permet, le nombre d'actions offertes allouées en réponse aux ordres émis dans le cadre de l'OPO sera au moins égal à 10 % du nombre d'actions offertes, avant exercice éventuel de l'option de surallocation.

2 – Taille initiale de l'offre

L'offre initiale comprendra :

- l'émission d'actions nouvelles dans le cadre d'une augmentation de capital en numéraire pour un montant d'environ 450 millions d'euros, correspondant à un produit net estimé d'environ 441 millions d'euros ;
- la cession d'actions par le FPCI Capenergie II, représenté par sa société de gestion Omnes Capital (« Capenergie II ») (à hauteur d'un nombre d'actions cédées initiales compris entre 9 261 726 (sur la base de la borne inférieure de la fourchette indicative du prix de l'offre) et 9 429 255 (sur la base de la borne supérieure de la fourchette indicative du prix de l'offre), et le FPCI Fonds ETI 2020, représenté par sa société de gestion, Bpifrance Investissement (« Bpifrance »), (à hauteur de 1 506 916 actions cédées initiales).

³ Données au 30 juin 2018

Contacts Presse

Havas

Sarah Duparc
T: +33 6 46 72 39 99
sarah.jardin@havas.com

Hugo Boussier
T: +33 6 86 72 53 31
hugo.boussier@havas.com

Maitland (International)

David Stürken
T: +44 7990 595 913
dsturken@maitland.co.uk

Investisseurs

Neoen

Axelle Vuillermet
T: +33 7 77 68 62 34
axelle.vuillermet@neoen.com

NEOEN | COMMUNIQUÉ DE PRESSE

3 – Option de surallocation

Les actionnaires cédants consentiront à l'agent stabilisateur, au nom et pour le compte des établissements garants, une option permettant l'acquisition d'un nombre maximum de 4 240 240 actions cédées supplémentaires, susceptibles d'être cédées respectivement (et par ordre de priorité) par Capenergie II, Bpifrance et Impala à concurrence respectivement d'un nombre maximum de 2 120 120, 1 060 060 et 1 060 060 actions cédées supplémentaires en cas d'exercice intégral de l'option de surallocation sur la base d'un prix de l'offre égal à la borne inférieure de la fourchette indicative du prix de l'offre.

En cas d'exercice intégral de l'option de surallocation, le montant total de l'offre pourrait ainsi être porté à un maximum de 711,5 millions d'euros.

4 – Fourchette indicative de prix

Le prix de l'offre se situera dans une fourchette indicative de prix de l'offre comprise entre 16 euros et 19 euros par action, fourchette arrêtée par le Conseil d'administration de la Société lors de sa réunion du 2 octobre 2018, au vu des conditions de marché prévalant à la date de sa décision.

5 – Engagements de souscription

Impala s'est engagée à placer un ordre de souscription dans le livre d'ordres d'un montant maximum de 170 005 592 euros, en vue de conserver à l'issue de l'Offre la majorité du capital et des droits de vote de la Société y compris en cas d'exercice intégral de l'option de surallocation consentie par Impala aux côtés des deux autres actionnaires cédants en vue de faciliter l'opération et qui pourrait conduire Impala à céder un nombre maximum compris entre 976 296 actions (sur la base de la borne supérieure de la fourchette indicative de prix, soit un montant de 18 549 624 euros) et 1 060 060 actions (sur la base de la borne inférieure de la fourchette indicative de prix, soit un montant de 16 960 960 euros).

Le FPCI Capenergie 3 (« **Capenergie 3** ») s'est engagé à placer un ordre de souscription dans le livre d'ordres d'un montant maximum de 17,5 millions d'euros.

Le Fonds Stratégique de Participation (le « **FSP** ») s'est engagé à placer un ordre dans le livre d'ordres d'un montant au moins égal à 90 millions d'euros, et s'est engagé, dans la limite de ce montant, à souscrire et acheter les actions offertes qui lui seraient allouées à condition que celles-ci représentent une participation comprise entre 5% et 10% du capital de la Société à la date de règlement-livraison de l'offre.

La société Celeste Management s'est engagée à placer un ordre dans le livre d'ordres d'un montant au moins égal à 25 millions d'euros, et s'est engagée, dans la limite de ce montant, à souscrire et acheter les actions offertes qui lui seraient allouées, et la Société s'est engagée à ce que le nombre d'actions offertes allouées représente un montant au moins égal à 25 millions d'euros.

6 – Engagements d'abstention

- **Engagements d'abstention de la Société** : 180 jours calendaires suivant la date de règlement-livraison de l'offre, sous réserve de certaines exceptions usuelles.
- **Engagement de conservation des actionnaires cédants, de Capenergie 3 et d'Impala** : 180 jours calendaires suivant la date de règlement-livraison de l'offre, sous réserve de certaines exceptions usuelles.
- **Engagement de conservation des dirigeants** : 365 jours calendaires suivant la date de règlement-livraison de l'offre, sous réserve de certaines exceptions usuelles.
- **Engagement de conservation du Fonds Stratégique de Participation** : 180 jours calendaires suivant la date de règlement-livraison de l'offre, sous réserve de certaines exceptions.
- **Engagement de conservation de Celeste** : 180 jours calendaires suivant la date de règlement-livraison de l'offre.

Contacts Presse

Havas

Sarah Duparc
T: +33 6 46 72 39 99
sarah.jardin@havas.com

Hugo Boussier
T: +33 6 86 72 53 31
hugo.boussier@havas.com

Maitland (International)

David Stürken
T: +44 7990 595 913
dsturken@maitland.co.uk

Investisseurs

Neoen

Axelle Vuillermet
T: +33 7 77 68 62 34
axelle.vuillermet@neoen.com

Ne pas distribuer, directement ou indirectement, aux Etats-Unis, au Canada, en Australie ou au Japon.

NEOEN | COMMUNIQUÉ DE PRESSE

7 – Calendrier indicatif de l'offre

L'Offre à Prix Ouvert débutera le 4 octobre 2018 et devrait se clôturer le 15 octobre 2018 à 17 heures (heure de Paris) pour les souscriptions aux guichets et à 20 heures (heure de Paris) pour les souscriptions par Internet.

Le placement global débutera le 4 octobre 2018 et devrait se clôturer le 16 octobre 2018 à 13 heures (heure de Paris).

Les ordres passés par les particuliers par Internet dans le cadre de l'OPO seront révocables, par Internet, jusqu'à la clôture de l'OPO (le 15 octobre 2018 à 20h00, heure de Paris). Il appartient aux investisseurs de se rapprocher de leur intermédiaire financier afin de vérifier si les ordres transmis par d'autres canaux sont révocables et dans quelles conditions ou bien si les ordres transmis par Internet peuvent être révoqués autrement que par Internet. Tout ordre émis dans le cadre du placement global pourra être révoqué jusqu'au 16 octobre 2018 à 13 heures (heure de Paris), sauf clôture anticipée ou prorogation.

Le prix de l'offre devrait être fixé le 16 octobre 2018.

Les négociations devraient débuter le 17 octobre 2018 sur le marché réglementé d'Euronext Paris sous la forme de promesses d'actions sur une ligne de cotation intitulée « Neoen Promesses » jusqu'à la date de règlement livraison de l'offre.

Le règlement livraison de l'offre devrait intervenir le 18 octobre 2018, dans l'hypothèse d'une fixation du prix de l'offre effectuée le 16 octobre 2018.

Les négociations devraient débuter le 19 octobre 2018 sur le marché réglementé d'Euronext Paris sur une ligne de cotation intitulée « Neoen ».

8 – Codes d'identification des titres de Neoen

- **Libellé** : NEOEN
- **Code ISIN** : FR0011675362
- **Mnémonique** : NEOEN
- **Compartment** : Euronext Paris (Compartment A)
- **Secteur d'activité** : 7537 - Alternative Electricity

Intermédiaires financiers

J.P. Morgan et Natixis agissent en qualité de Coordinateurs Globaux de l'opération, Barclays et Société Générale agissent en qualité de Teneurs de Livre Associés et Carnegie en tant que Chef de File Associé. Natixis intervient en qualité d'agent stabilisateur.

Autres partenaires de l'opération

Lazard intervient en tant que conseil financier de Neoen. Cleary Gottlieb et Linklaters interviennent en qualité de conseils juridiques de la Société et des banques de placement, respectivement.

Informations accessibles au public

Des exemplaires du prospectus visé par l'AMF le 3 octobre 2018 sous le numéro 18-467, composé du document de base enregistré le 18 septembre 2018 sous le numéro I.18-065, d'une note d'opération et d'un résumé du prospectus (inclus dans la note d'opération), sont disponibles sans frais au siège social de Neoen, 6 rue Ménars, 75002 Paris, ainsi que sur les sites Internet de l'AMF (www.amf-france.org) et de la Société (<http://neoen.com/>).

Neoen attire l'attention du public sur les facteurs de risques décrits au chapitre 4 du document de base et à la section 2 de la note d'opération. La concrétisation d'un ou plusieurs de ces risques est susceptible d'avoir un effet défavorable

Contacts Presse

Havas

Sarah Duparc
T: +33 6 46 72 39 99
sarah.jardin@havas.com

Hugo Boussier
T: +33 6 86 72 53 31
hugo.boussier@havas.com

Maitland (International)

David Stürken
T: +44 7990 595 913
dsturken@maitland.co.uk

Investisseurs

Neoen

Axelle Vuillermet
T: +33 7 77 68 62 34
axelle.vuillermet@neoen.com

Ne pas distribuer, directement ou indirectement, aux Etats-Unis, au Canada, en Australie ou au Japon.

NEOEN | COMMUNIQUÉ DE PRESSE

significatif sur les activités, l'image, la situation financière, les résultats ou les perspectives de Neoen, ainsi que sur le prix de marché des actions Neoen.

À propos de Neoen

Fondé en 2008, Neoen est le premier producteur indépendant français d'énergie exclusivement renouvelable et l'un des plus dynamiques au monde. Avec une capacité en exploitation et en construction de près de 2 GW à ce jour, et plus de 1 GW de projets additionnels sécurisés, Neoen est en forte croissance et a doublé de taille en l'espace de 24 mois. Neoen est actif en France, en Australie, au Mexique, au Salvador, en Argentine, en Zambie, en Jamaïque, au Portugal et en Finlande et a des projets dans plus d'une quinzaine de géographies. En particulier, Neoen exploite le parc solaire le plus puissant d'Europe à Cestas en France (300 MW) et la plus grande centrale de stockage lithium-ion au monde à Hornsdale en Australie (100 MW / 129 MWh). Fin 2017, Neoen a remporté l'une des fermes solaires la plus grande (375 MW) et la plus compétitive du Mexique. Les principaux actionnaires de Neoen sont Impala SAS (détenu par Jacques Veyrat), les fonds Capenergie II et 3 (gérés par Omnes Capital), et Bpifrance. Neoen vise une puissance installée et en construction d'au moins 5 GW en 2021.

Pour en savoir plus : www.neoen.com

Informations importantes

Le présent communiqué ne constitue pas et ne saurait être considéré comme constituant une offre au public de vente ou d'achat, ni une quelconque forme de démarchage aux fins de vente ou d'achat, de valeurs mobilières dans tout pays.

*Aucune communication, ni aucune information relative à l'émission par Neoen des actions (les « **Actions** ») ne peut être diffusée au public dans un pays dans lequel il convient de satisfaire une quelconque obligation d'enregistrement ou d'approbation. Aucune démarche n'a été entreprise (ni ne sera entreprise) dans un quelconque pays (autre que la France) dans lequel de telles démarches seraient requises. L'émission ou la souscription des Actions peuvent faire l'objet dans certains pays de restrictions légales ou réglementaires spécifiques, Neoen n'assume aucune responsabilité au titre d'une violation par une quelconque personne de ces restrictions.*

*Le présent communiqué constitue une communication à caractère promotionnel et ne constitue pas un prospectus au sens de la Directive 2003/71/CE du Parlement européen et du Conseil du 4 novembre 2003 telle que modifiée, notamment par la Directive 2010/73/UE du Parlement européen et du Conseil du 24 novembre 2010, dans la mesure où cette Directive a été transposée dans les Etats membres de l'Espace Economique Européen considérés (la « **Directive Prospectus** »).*

L'offre sera ouverte au public en France postérieurement à la délivrance par l'AMF d'un visa sur un Prospectus composé du Document de Base et d'une note d'opération qui sera soumise par la suite à l'AMF.

*S'agissant des Etats membres de l'Espace Economique Européen autres que la France (les « **États membres** ») ayant transposé la Directive Prospectus, aucune action n'a été entreprise ni ne sera entreprise à l'effet de permettre une offre au public des titres rendant nécessaire la publication d'un prospectus dans l'un de ces Etats membres. En conséquence, les Actions ne peuvent être offertes et ne seront offertes dans aucun des Etats membres (autre que la France), sauf conformément aux dérogations prévues par l'article 3(2) de la Directive Prospectus, si elles ont été transposées dans le ou les Etats membres concernés ou dans les autres cas ne nécessitant pas la publication par Neoen d'un prospectus au titre de la Directive Prospectus et/ou des réglementations applicables dans ces Etats membres.*

*La diffusion du présent communiqué n'est pas effectuée par et n'a pas été approuvée par une personne autorisée (« **authorised person** ») au sens de l'article 21(1) du Financial Services and Markets Act 2000. En conséquence, le présent communiqué est adressé et destiné uniquement (i) aux personnes situées en dehors du Royaume-Uni, (ii) aux professionnels en matière d'investissement au sens de l'article 19(5) du Financial Services and Markets Act 2000 (Financial Promotion) Order 2005 (l'« **Ordonnance** »), (iii) aux personnes visées par l'article 49(2) (a) à (d) (sociétés à capitaux propres élevés, associations non-immatriculées, etc.) de l'Ordonnance ou (iv) à toute autre personne à qui le présent communiqué pourrait être adressé conformément à la loi (les personnes mentionnées aux paragraphes (i), (ii), (iii) et (iv) étant ensemble désignées comme les « **Personnes Habilitées** »). Les titres de Neoen sont uniquement*

Contacts Presse

Havas

Sarah Duparc
T: +33 6 46 72 39 99
sarah.jardin@havas.com

Hugo Boussier
T: +33 6 86 72 53 31
hugo.boussier@havas.com

Maitland (International)

David Stürken
T: +44 7990 595 913
dsturken@maitland.co.uk

Investisseurs

Neoen

Axelle Vuillermet
T: +33 7 77 68 62 34
axelle.vuillermet@neoen.com

Ne pas distribuer, directement ou indirectement, aux Etats-Unis, au Canada, en Australie ou au Japon.

NEOEN | COMMUNIQUÉ DE PRESSE

destinés aux Personnes Habilitées et toute invitation, offre ou tout contrat relatif à la souscription, l'achat ou l'acquisition des titres de Neoen ne peut être adressé ou conclu qu'avec des Personnes Habilitées. Toute personne autre qu'une Personne Habilitée doit s'abstenir d'utiliser ou de se fonder sur le présent communiqué et les informations qu'il contient. Le présent communiqué ne constitue pas un prospectus approuvé par la Financial Services Authority ou par toute autre autorité de régulation du Royaume-Uni au sens de la Section 85 du Financial Services and Markets Act 2000.

Le présent communiqué ne constitue pas une offre de valeurs mobilières ou une quelconque sollicitation d'achat ou de souscription de valeurs mobilières ni une quelconque sollicitation de vente de valeurs mobilières aux Etats-Unis. Les valeurs mobilières objet du présent communiqué n'ont pas été et ne seront pas enregistrées au sens du U.S. Securities Act de 1933, tel que modifié (le « **U.S. Securities Act** ») et ne pourront être offertes ou vendues aux Etats-Unis sans enregistrement ou exemption à l'obligation d'enregistrement en application du U.S. Securities Act. Neoen n'a pas l'intention d'enregistrer l'offre mentionnée dans le présent communiqué ou une partie de cette offre aux Etats-Unis ni d'effectuer une quelconque offre publique aux Etats-Unis.

Le présent communiqué de presse ne constitue pas un prospectus, un document d'information ou une présentation de produit au sens du Corporations Act 2001 (Cth) (« **Corporations Act** »). La diffusion de ce communiqué de presse ne constitue pas une offre de vente, ni la sollicitation d'une offre d'achat de toute valeur mobilière en Australie. Le présent communiqué de presse est destiné à être distribué à, et toute offre en Australie des valeurs mobilières de la Société ne peut être faite qu'à, des personnes qui sont des investisseurs avertis (« *sophisticated investors* ») ou des investisseurs professionnels (« *professional investors* ») au sens de la section 708 du Corporations Act, et des clients professionnels (« *wholesale client* ») au sens de la section 761G du Corporations Act.

Au Canada, cette information est exclusivement destinée à et dirigée vers des personnes qui sont des investisseurs accrédités (« *accredited investors* ») et clients autorisés (« *permitted clients* ») au sens de la législation canadienne sur les valeurs mobilières.

L'information contenue dans ce communiqué de presse ne constitue pas une offre publique en Norvège et n'a pas été déposée, approuvée par ou notifiée à l'Autorité de Supervision Financière de la Norvège, l'Oslo Stock Exchange ou toute autre autorité de régulation en Norvège. Toute offre de valeurs mobilières de la Société ou distribution de documents promotionnels concernant les valeurs mobilières de la Société en ou à partir de la Norvège ne peut être réalisée que si un tel acte (i) n'entraînera pas une obligation de préparer un prospectus conformément au chapitre 7 de la loi sur la négociation des valeurs mobilières norvégienne (lov 29. juni 2007 nr. 75 Lov om verdipapirhandel) et (ii) serait conforme aux dispositions de cette loi.

La diffusion du présent communiqué dans certains pays peut constituer une violation des dispositions légales en vigueur. Le présent communiqué ne doit pas être publié, transmis ou distribué, directement ou indirectement, sur le territoire des Etats-Unis, du Canada, de l'Australie ou du Japon.

Pendant une période de 30 jours suivant la date de divulgation au public du prix de l'Offre (soit selon le calendrier prévisionnel jusqu'au 15 novembre 2018 inclus), Natixis, agissant en qualité d'agent de stabilisation pourra (mais n'y sera en aucun cas tenu), conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables, notamment celles du Règlement n°596/2014 sur les abus de marché et le Règlement délégué n° 2016/1052 de la Commission européenne du 8 mars 2016 complétant le règlement (UE) n°596/2014 du Parlement européen et du Conseil et concernant les conditions applicables aux programmes de rachat et aux mesures de stabilisation, réaliser des opérations de stabilisation à l'effet de stabiliser ou soutenir le prix des actions de Neoen sur le marché réglementé d'Euronext Paris. Conformément à l'article 7 du règlement délégué n°2016/1052 de la Commission européenne du 8 mars 2016, les opérations de stabilisation ne pourront être effectuées à un prix supérieur au prix de l'Offre. Ces interventions seront susceptibles d'affecter le cours des actions et pourront aboutir à la fixation d'un prix de marché plus élevé que celui qui prévaudrait autrement. Même si des opérations de stabilisation étaient réalisées, Natixis pourrait, à tout moment, décider d'interrompre de telles opérations. L'information sera fournie aux autorités de marché compétentes et au public conformément à l'article 6 du règlement précité. Conformément aux dispositions de l'article 8 du règlement précité, les Coordinateurs Globaux, Chefs de File et Teneurs de Livre Associés pourront effectuer des surallocations dans le cadre de l'Offre à hauteur du nombre d'actions couvertes par l'option de surallocation.

Information aux distributeurs

Contacts Presse

Havas

Sarah Duparc
T: +33 6 46 72 39 99
sarah.jardin@havas.com

Hugo Boussier
T: +33 6 86 72 53 31
hugo.boussier@havas.com

Maitland (International)

David Stürken
T: +44 7990 595 913
dsturken@maitland.co.uk

Investisseurs

Neoen

Axelle Vuillermet
T: +33 7 77 68 62 34
axelle.vuillermet@neoen.com

Ne pas distribuer, directement ou indirectement, aux Etats-Unis, au Canada, en Australie ou au Japon.

NEOEN | COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Conformément aux exigences en matière de gouvernance des produits prévues par : (a) la Directive 2014/65/UE concernant les marchés d'instruments financiers, telle que modifiée (« MiFID II ») ; (b) les articles 9 et 10 de la directive déléguée (UE) 2017/593 complétant la directive MiFID II ; et (c) les mesures de transposition locales (ensemble, les « Exigences en matière de gouvernance des produits »), et déclinant toute responsabilité, découlant de délit, contrat ou autre, que tout « producteur » (au sens des Exigences en matière de gouvernance des produits) pourrait avoir à cet égard, les Actions Offertes ont été soumises à un processus d'approbation à l'issu duquel les Actions Offertes ont été déterminées comme : (i) compatibles avec un marché cible final d'investisseurs de détail et d'investisseurs remplissant les critères des clients professionnels et des contreparties éligibles, tels que définis dans la directive MiFID II ; et (ii) éligibles à la distribution par tous les canaux de distribution, tel qu'autorisé par la directive MiFID II (l'« Evaluation du marché cible »). Nonobstant l'Evaluation du marché cible, les distributeurs doivent noter que : le prix des Actions Offertes pourrait baisser et les investisseurs pourraient perdre tout ou partie de leur investissement ; les Actions Offertes n'offrent aucun revenu garanti ni aucune garantie en capital ; un investissement dans les Actions Offertes n'est par ailleurs adapté que pour des investisseurs qui n'ont pas besoin d'un revenu garanti ou d'une garantie en capital, qui (seuls ou avec l'aide d'un conseiller financier ou autre) sont capables d'évaluer les avantages et les risques d'un tel investissement et qui disposent de ressources suffisantes pour supporter les pertes qui pourraient en résulter.

L'Evaluation du marché cible est sans préjudice des exigences de restrictions de vente contractuelles, légales ou réglementaires applicables à l'Offre.

A toutes fins utiles, l'Evaluation du marché cible ne constitue pas : (a) une évaluation pour un client donné de la pertinence ou de l'adéquation aux fins de la directive MiFID II ; ou (b) une recommandation à tout investisseur ou groupe d'investisseurs d'investir, d'acheter ou de prendre toute autre mesure à l'égard des Actions Offertes.

Chaque distributeur est responsable de réaliser sa propre évaluation du marché cible applicable aux Actions Offertes et de déterminer les canaux de distribution appropriés.

Contacts Presse

Havas

Sarah Duparc
T: +33 6 46 72 39 99
sarah.jardin@havas.com

Hugo Boussier
T: +33 6 86 72 53 31
hugo.boussier@havas.com

Maitland (International)

David Stürken
T: +44 7990 595 913
dsturken@maitland.co.uk

Investisseurs

Neoen

Axelle Vuillermet
T: +33 7 77 68 62 34
axelle.vuillermet@neoen.com

NEOEN | COMMUNIQUÉ DE PRESSE

RÉSUMÉ DU PROSPECTUS

Visa n° 18-467 en date du 3 octobre 2018 de l'AMF

Le résumé se compose d'une série d'informations clés, désignées sous le terme d' « Eléments », qui sont présentés en cinq sections A à E et numérotées de A.1 à E.7.

Ce résumé contient l'ensemble des Eléments devant figurer dans le résumé d'un prospectus relatif à cette catégorie de valeurs mobilières et à ce type d'émetteur. Tous les Eléments ne devant pas être renseignés, la numérotation des Eléments dans le présent résumé n'est pas continue.

Il est possible qu'aucune information pertinente ne puisse être fournie au sujet d'un Elément donné qui doit figurer dans le présent résumé du fait de la catégorie des valeurs mobilières et du type d'émetteur concerné. Dans ce cas, une description sommaire de l'Elément concerné figure dans le résumé avec la mention « Sans objet ».

Section A – Introduction et avertissements

A.1	Avertissement au lecteur	<p>Ce résumé doit être lu comme une introduction au Prospectus.</p> <p>Toute décision d'investir dans les valeurs mobilières qui font l'objet de l'offre au public ou dont l'admission aux négociations sur un marché réglementé est demandée doit être fondée sur un examen exhaustif du Prospectus.</p> <p>Lorsqu'une action concernant l'information contenue dans le Prospectus est intentée devant un tribunal, l'investisseur plaignant peut, selon la législation nationale des États membres de l'Union Européenne ou parties à l'accord sur l'Espace Economique Européen, avoir à supporter les frais de traduction du Prospectus avant le début de la procédure judiciaire.</p> <p>Les personnes qui ont présenté le résumé, y compris le cas échéant sa traduction, n'engagent leur responsabilité civile que si le contenu du résumé est trompeur, inexact ou contradictoire par rapport aux autres parties du Prospectus ou s'il ne fournit pas, lu en combinaison avec les autres parties du Prospectus, les informations clés permettant d'aider les investisseurs lorsqu'ils envisagent d'investir dans ces valeurs mobilières.</p>
A.2	Consentement de la Société	Sans objet.

Section B – Emetteur

B.1	Dénomination sociale et nom commercial	<ul style="list-style-type: none">- Dénomination sociale : Neoen (la « Société » et, avec ses filiales consolidées prises dans leur ensemble, le « Groupe »).- Nom commercial : Neoen.
B.2	Siège social / Forme	<ul style="list-style-type: none">- Siège social : 6 rue Ménars, 75002, Paris, France.

Contacts Presse

Havas

Sarah Duparc
T: +33 6 46 72 39 99
sarah.jardin@havas.com

Hugo Boussier
T: +33 6 86 72 53 31
hugo.boussier@havas.com

Investisseurs

Maitland (International)

David Stürken
T: +44 7990 595 913
dsturken@maitland.co.uk

Neoen

Axelle Vuillermet
T: +33 7 77 68 62 34
axelle.vuillermet@neoen.com

NEOEN | COMMUNIQUÉ DE PRESSE

	juridique / Droit applicable / Pays d'origine	<ul style="list-style-type: none"> - Forme juridique : société anonyme à conseil d'administration. - Droit applicable : droit français. - Pays d'origine : France.
B.3	Nature des opérations et principales activités	<p>Fondé en 2008, le Groupe est un producteur indépendant d'énergie renouvelable de premier plan, en forte croissance, dont l'activité se concentre sur la production d'énergie solaire et éolienne, ainsi que sur le développement de solutions de stockage d'énergie de pointe, sur des marchés d'énergie renouvelable attractifs à travers le monde. Le Groupe a acquis une expertise industrielle reconnue dans le développement et l'exploitation de projets de grande envergure et a constitué un portefeuille diversifié d'installations en exploitation de haute qualité ainsi qu'un <i>pipeline</i> important et équilibré de projets. Au 30 juin 2018, le Groupe était présent dans neuf pays et détenait et exploitait des installations photovoltaïques et éoliennes, représentant une puissance installée cumulée de 1.830 MW en exploitation (« <i>in operation</i> ») et en construction (« <i>under construction</i> ») (dont 126 MW au titre d'installations de stockage d'énergie), à laquelle s'ajoutent 15 MW de puissance installée relative à la centrale biomasse du Groupe. De plus, le Groupe disposait de 1.106 MW de projets en phase « <i>awarded</i> » et d'un portefeuille de projets en <i>pipeline</i> (projets en phase « <i>tender-ready</i> », « <i>advanced development</i> » ou « <i>early stage</i> ») d'une capacité potentielle totale de 7.402 MW. Au 30 août 2018, le Groupe disposait de 1.996 MW d'installations en exploitation (« <i>in operation</i> ») et en construction (« <i>under construction</i> »), en tenant compte de l'entrée en construction de 151 MW de projets en phase « <i>awarded</i> » depuis le 30 juin 2018 (et des 20 MW d'actifs en construction entrés en exploitation au cours de cette même période).</p> <p>Le Groupe s'est constitué une base financière solide en dix ans d'activité en déployant un <i>business model</i> éprouvé et extensible, intégrant une trajectoire de croissance soutenue pour l'avenir, à mesure que le secteur des énergies renouvelables devient de plus en plus compétitif par rapport aux sources d'énergie traditionnelles et ce, sans bénéficier de subventions. Le Groupe a enregistré un résultat net (part du Groupe) positif au cours de chaque exercice depuis 2011.</p> <p>Dans le cadre de l'évaluation et du développement de projets photovoltaïques et éoliens, le Groupe se concentre sur des technologies renouvelables matures, éprouvées et financièrement viables qui ont atteint ou sont proches d'atteindre la parité réseau, tout en étant technologiquement agnostique (même si le Groupe est centré sur le solaire et l'éolien) et en maintenant une flexibilité industrielle. Le Groupe recherche principalement des opportunités par le biais de participations à des procédures d'appels d'offres dans les pays de l'OCDE, et a obtenu un succès notable dans le cadre de ces procédures. Son expertise</p>

Contacts Presse

Havas

Sarah Duparc
T: +33 6 46 72 39 99
sarah.jardin@havas.com

Hugo Boussier
T: +33 6 86 72 53 31
hugo.boussier@havas.com

Maitland (International)

David Stürken
T: +44 7990 595 913
dsturken@maitland.co.uk

Investisseurs

Neoen

Axelle Vuillermet
T: +33 7 77 68 62 34
axelle.vuillermet@neoen.com

NEOEN | COMMUNIQUÉ DE PRESSE

industrielle et sa structuration financière rigoureuse lui permettent de cibler des développements de projets de grande envergure, en plus de projets de taille moins importante. Le Groupe investit sur le long terme en développant les projets, en sécurisant leur financement et en assurant lui-même leur exploitation (ou, dans certains cas, en les acquérant, généralement avant que le développement ne soit terminé), puis en vendant l'électricité produite, principalement dans le cadre de contrats de vente d'électricité à long terme auprès d'acteurs étatiques, de fournisseurs d'électricité et, dans certains cas, à des acheteurs privés fiables. Le Groupe vend également, en fonction des opportunités et dans une moindre mesure, l'électricité qu'il produit au titre de contrats court-terme ou sur le marché de l'électricité (marché *spot*).

Cette approche permet au Groupe de disposer d'un portefeuille d'actifs de grande qualité et diversifié, dont il est, pour la plupart, l'unique propriétaire. Il bénéficie d'une visibilité significative sur son chiffre d'affaires grâce à la durée résiduelle moyenne des contrats de vente d'électricité d'environ 15,5 ans au 30 juin 2018. A cette même date, les contrats de vente d'électricité signés par le Groupe pour les projets en exploitation (« *in operation* »), en construction (« *under construction* ») et en phase « *awarded* » représentaient un total de 5,2 milliards d'euros du chiffre d'affaires. Le Groupe finance ses projets essentiellement par des fonds propres et par des financements de projets long-terme, sans recours ni risque de refinancement, pour un montant total substantiellement inférieur aux revenus générés par les contrats de vente d'électricité.

Le portefeuille d'actifs du Groupe en exploitation comprenait, au 30 juin 2018, 26 installations photovoltaïques, 19 installations éoliennes et une installation biomasse (pour une capacité installée totale 1.255 MW, comprenant deux installations de stockage d'énergie d'une capacité totale de 106 MW). En plus de ces installations, le Groupe disposait, au 30 juin 2018, de projets qui ne sont pas encore rentrés en exploitation, présentés ci-après :

- Projets en phase « *under construction* » : 8 projets photovoltaïques et 3 projets éoliens pour un total de 590 MW, incluant une installation de stockage d'énergie pour un total de 20 MW/34 MWh.
- Projets en phase « *awarded* » : 29 projets photovoltaïques et 4 projets éoliens pour un total de 1.106 MW.
- Projets en phase « *tender-ready* » : 24 projets photovoltaïques et 26 projets éoliens pour un total de 1.208 MW⁽⁴⁾.

⁴ Ce total de 1.208 MW comprend également un projet biomasse en phase « *tender-ready* » d'une capacité de 5 MW.

Contacts Presse

Havas

Sarah Duparc
T: +33 6 46 72 39 99
sarah.jardin@havas.com

Hugo Boussier
T: +33 6 86 72 53 31
hugo.boussier@havas.com

Maitland (International)

David Stürken
T: +44 7990 595 913
dsturken@maitland.co.uk

Investisseurs

Neoen

Axelle Vuillermet
T: +33 7 77 68 62 34
axelle.vuillermet@neoen.com

NEOEN | COMMUNIQUÉ DE PRESSE

- Projet en phase « *advanced development* » : 60 projets photovoltaïques et 21 projets éoliens pour un total de 2.521 MW.
- Projet en phase « *early stage* » : 52 projets photovoltaïques et 13 projets éoliens pour un total de 3.674 MW.

Le Groupe opère sur trois principaux secteurs d'activité :

- **Solaire** (*chiffre d'affaires sectoriel de 56,0 millions d'euros et EBITDA courant sectoriel de 51,7 millions d'euros pour l'exercice clos le 31 décembre 2017 ; chiffre d'affaires sectoriel de 43,2 millions d'euros et EBITDA courant sectoriel de 35,7 millions d'euros pour l'exercice clos le 31 décembre 2016*). Dans l'exercice de ses activités liées au solaire, le Groupe développe et exploite des installations photovoltaïques dans de nombreux pays, dont le parc photovoltaïque de Cestas en France, qui est la plus grande installation photovoltaïque d'Europe. Au 30 juin 2018, le portefeuille du Groupe était composé de 34 installations solaires en exploitation (« *in operation* ») ou en construction (« *under construction* ») dans les zones EMEA, Amériques et Australie, d'une puissance cumulée de 1.011 MW, ainsi que de 29 projets en phase « *awarded* » d'une puissance installée cumulée de 1.041 MW. Le Groupe poursuit le développement d'un *pipeline* de 136 projets solaires, avec une production potentielle supplémentaire de 5.272 MW, dont 24 projets en phase « *tender-ready* » (835 MW), 60 projets en phase « *advanced development* » (1.953 MW) et 52 projets en phase « *early stage* » (2.484 MW).
- **Éolien** (*chiffre d'affaires sectoriel de 73,2 millions d'euros et EBITDA courant sectoriel de 60,0 millions d'euros pour l'exercice clos le 31 décembre 2017 ; chiffre d'affaires sectoriel de 24,2 millions d'euros et EBITDA courant sectoriel de 20,5 millions d'euros pour l'exercice clos le 31 décembre 2016*). Dans l'exercice de ses activités liées à l'éolien, le Groupe développe et exploite des parcs éoliens situés à ce jour en France et en Australie. Au 30 juin 2018, le portefeuille du Groupe était composé de 22 parcs éoliens en exploitation (« *in operation* ») ou en construction (« *under construction* ») dans ces deux pays, d'une puissance cumulée de 819 MW, ainsi que de 4 projets en phase « *awarded* » d'une puissance installée cumulée de 65 MW. Le Groupe poursuit le développement d'un *pipeline* de 60 projets éoliens, avec un potentiel de production supplémentaire de 2.125 MW, dont 26 projets en phase « *tender-ready* » (367 MW), 21 projets en phase « *advanced development* » (568 MW) et 13 projets en phase « *early stage* » (1.190 MW).
- **Biomasse** (*chiffre d'affaires sectoriel de 7,6 millions d'euros et EBITDA courant sectoriel de 0,7 million d'euros pour l'exercice clos le 31*

Contacts Presse

Havas

Sarah Duparc
T: +33 6 46 72 39 99
sarah.jardin@havas.com

Hugo Boussier
T: +33 6 86 72 53 31
hugo.boussier@havas.com

Investisseurs

Maitland (International)

David Stürken
T: +44 7990 595 913
dsturken@maitland.co.uk

Neoen

Axelle Vuillermet
T: +33 7 77 68 62 34
axelle.vuillermet@neoen.com

NEOEN | COMMUNIQUÉ DE PRESSE

décembre 2017 ; chiffre d'affaires sectoriel de 11,8 millions d'euros et EBITDA courant sectoriel de 3,5 millions d'euros pour l'exercice clos le 31 décembre 2016). Au 30 juin 2018, le portefeuille du Groupe était composé d'une centrale de cogénération en France qui produit 15 MW d'énergie électrique et 50 MW d'énergie thermique, fournie à un acheteur privé⁵.

Le Groupe tend de plus en plus à renforcer l'attractivité et la stabilité de la production d'énergie de ses projets photovoltaïques et éoliens en intégrant des installations de stockage d'énergie adjacentes. Ces installations de stockage offrent des services de régulation électrique sophistiqués qui renforcent la stabilité du réseau ou permettent le stockage et l'émission d'énergie de *back-up* pour lisser les effets de l'intermittence liée à la production des énergies photovoltaïque et éolienne. Ces installations de stockage d'énergie génèrent également des revenus provenant de services auxiliaires aux réseaux électriques, comme la régulation des fréquences, le « *load-shifting* », ainsi que des ventes sur le marché de l'électricité (marché *spot*). Le Groupe exploite deux installations de stockage d'énergie en Australie qui utilisent la technologie des batteries lithium-ion, à savoir, d'une part, l'installation de Hornsdale (développée en collaboration avec Tesla), qui comprend, à la date du présent Prospectus, la plus grande batterie lithium-ion au monde et, d'autre part, l'installation de DeGrussa, l'une des plus grandes installations de production hors réseau au monde complétée par une installation de stockage, pour une capacité totale de 100 MW/129 MWh. Le Groupe construit également un projet de stockage d'énergie à Bulgana, en Australie, avec une capacité potentielle supplémentaire de 20 MW/34 MWh, et développe des projets de stockage d'énergie, y compris en France et au Salvador.

Le Groupe vise principalement une croissance organique par le biais d'une stratégie de « *leadership* multi-local », à travers laquelle il s'approvisionne en projets principalement par l'intermédiaire de ses propres équipes locales et vise à s'établir comme *leader* sur ses marchés cibles. Le Groupe s'est concentré jusqu'à maintenant, et entend continuer à le faire, principalement sur les pays de l'OCDE ; les opérations et les projets dans ces pays représentaient environ 91,1% de son chiffre d'affaires consolidé en 2017, 81,4%, ou 2.401 MW, de son portefeuille sécurisé (c'est-à-dire, ses installations en exploitation (« *in operation* »), en construction (« *under construction* ») ou ses projets en phase « *awarded* ») au 30 juin 2018 et 87,4%, ou 6.467 MW, de son *pipeline* de projets (c'est-à-dire les projets en phase « *tender-ready* », en phase « *advanced development* » ou en phase « *early stage* ») à cette même date. Les équipes acquièrent une bonne connaissance des particularités de chaque marché, reprennent des processus de structuration de projets éprouvés sur ces marchés

⁵ Le Groupe détient également un projet biomasse en phase « *tender-ready* » d'une capacité de 5 MW.

Contacts Presse

Havas

Sarah Duparc
T: +33 6 46 72 39 99
sarah.jardin@havas.com

Hugo Boussier
T: +33 6 86 72 53 31
hugo.boussier@havas.com

Maitland (International)

David Stürken
T: +44 7990 595 913
dsturken@maitland.co.uk

Investisseurs

Neoen

Axelle Vuillermet
T: +33 7 77 68 62 34
axelle.vuillermet@neoen.com

NEOEN | COMMUNIQUÉ DE PRESSE

		<p>et trouvent de nouvelles méthodes d'optimisation pour augmenter la compétitivité locale du Groupe. Cette approche permet au Groupe de générer des économies d'échelle pour obtenir de meilleures conditions de vente de la part de ses fournisseurs, réduire le coût du capital et gagner en crédibilité au fur et à mesure que le Groupe s'établit sur le marché local, notamment en livrant les projets dans les délais et selon le budget prévu. Par ailleurs, ces économies d'échelle, l'amélioration des conditions d'approvisionnement auprès des fournisseurs et l'optimisation de l'exécution des projets du Groupe se traduisent par des prix de l'électricité plus compétitifs, ce qui réduit le risque de défaut de paiement ou de tentative de renégociation des prix par les contreparties aux contrats d'achat d'électricité. Les principales zones géographiques (« <i>clusters</i> ») sur lesquelles le Groupe opère sont les suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none">- <i>Europe, Moyen-Orient et Afrique</i> (EMEA) : le Groupe est présent en France (où il est le premier producteur indépendant d'énergie photovoltaïque et le premier producteur indépendant d'énergie exclusivement renouvelable dans son ensemble, en tenant compte de ses projets « <i>awarded</i> »), en Irlande et au Portugal. Le Groupe a également des projets en construction (« <i>under construction</i> ») ou en cours de développement en Finlande, en Zambie (où il est le premier producteur indépendant d'énergie exclusivement renouvelable) et au Mozambique.- <i>Australie</i> : le Groupe est le premier producteur indépendant d'énergie exclusivement renouvelable en Australie.- <i>Amériques</i> : le Groupe est présent au Salvador (où il est le premier producteur indépendant d'énergie exclusivement renouvelable) et a remporté, dans le cadre d'appels d'offres, des projets au Mexique, en Argentine et en Jamaïque (où il est le premier producteur indépendant d'énergie exclusivement renouvelable). Par ailleurs, le Groupe a des projets en cours de développement aux États-Unis. <p>Le Groupe a l'intention de se focaliser et d'approfondir sa présence dans les trois zones géographiques (« <i>clusters</i> ») ci-dessus, tout en renforçant de manière opportune et progressive sa présence sur d'autres marchés ou en pénétrant de nouveaux, tout en conservant son approche de <i>leadership</i> multi-local.</p>
B.4a	Principales tendances récentes ayant des répercussions sur la Société	<p>Le lecteur est invité à se reporter à la rubrique B.7 du présent résumé pour une présentation des informations financières relatives au semestre clos le 30 juin 2018.</p> <p><i>Les objectifs présentés ci-dessous ne constituent pas des données prévisionnelles ou des estimations de bénéfices du Groupe mais résultent de</i></p>

Contacts Presse

Havas

Sarah Duparc
T: +33 6 46 72 39 99
sarah.jardin@havas.com

Hugo Boussier
T: +33 6 86 72 53 31
hugo.boussier@havas.com

Maitland (International)

David Stürken
T: +44 7990 595 913
dsturken@maitland.co.uk

Investisseurs

Neoen

Axelle Vuillermet
T: +33 7 77 68 62 34
axelle.vuillermet@neoen.com

NEOEN | COMMUNIQUÉ DE PRESSE

et ses secteurs d'activité	<p>ses orientations stratégiques. Ces objectifs sont fondés sur des données, des hypothèses et des estimations considérées comme raisonnables par le Groupe. Ces données, hypothèses et estimations sont susceptibles d'évoluer ou d'être modifiées en raison des incertitudes liées notamment à l'environnement économique, financier, concurrentiel et réglementaire affectant le Groupe. En particulier, la matérialisation d'un ou plusieurs risques décrits à l'Elément D.1 ci-dessous pourrait avoir un impact sur les activités, les résultats, la situation financière ou les perspectives du Groupe et donc remettre en cause sa capacité à réaliser les objectifs présentés ci-dessous. Le Groupe ne prend aucun engagement et ne donne aucune garantie sur la réalisation des objectifs présentés ci-dessous.</p> <p><u>Tendances des activités</u></p> <p>Les objectifs à moyen terme du Groupe décrits ci-dessous supposent une augmentation de capital d'environ 450 millions d'euros dans le cadre du projet d'introduction en bourse de la Société et reflètent ses attentes concernant les principales tendances du marché au cours de la période 2018-2021, y compris ce qui suit :</p> <ul style="list-style-type: none">- <i>Poursuite du passage d'appels d'offres publics à des appels d'offres privés.</i> Le Groupe s'attend à ce qu'un nombre croissant d'acteurs du secteur privé cherchent à conclure des contrats d'achat d'électricité, en raison de l'intérêt croissant de ces acteurs pour l'énergie « verte » et de la tendance des prix des énergies renouvelables qui rendent l'énergie éolienne et surtout l'énergie solaire de plus en plus compétitive économiquement.- <i>Poursuite de l'évolution vers des prix d'achat d'électricité fixés dans un cadre concurrentiel et augmentation de la part des revenus de marché.</i> Le Groupe s'attend à ce que la tendance actuelle de fixation des prix des contrats de vente d'électricité dans le cadre d'appels d'offres concurrentiels se poursuive et que les prix moyens des offres retenues pour les projets solaires et éoliens continuent de baisser, en supposant que les taux d'intérêt n'augmentent pas. Une augmentation du coût du capital ralentirait vraisemblablement le rythme de la baisse, et pourrait même avoir pour conséquence une augmentation, des prix de l'électricité. Parallèlement, le Groupe s'attend à ce que la structuration des projets comprenne de plus en plus fréquemment des revenus de marché, ce qui contribuera à atténuer l'impact de la baisse des prix des contrats d'achat d'électricité et à ralentir la baisse des prix moyens obtenus. Le Groupe s'attend également à de plus en plus de confort de la part des établissements financiers et des investisseurs vis-à-vis du
----------------------------	---

Contacts Presse

Havas

Sarah Duparc
T: +33 6 46 72 39 99
sarah.jardin@havas.com

Hugo Boussier
T: +33 6 86 72 53 31
hugo.boussier@havas.com

Maitland (International)

David Stürken
T: +44 7990 595 913
dsturken@maitland.co.uk

Investisseurs

Neoen

Axelle Vuillermet
T: +33 7 77 68 62 34
axelle.vuillermet@neoen.com

NEOEN | COMMUNIQUÉ DE PRESSE

	<p>profil de risque des actifs d'énergie renouvelable, favorisant ainsi cette évolution.</p> <ul style="list-style-type: none">- <i>Économies d'échelle et gains d'efficacité conduisant à une diminution des coûts moyens d'exploitation et de maintenance (O&M).</i> Le Groupe s'attend à ce que le coût moyen des services O&M par MW continue de diminuer au cours de la période 2018-2021. Cette tendance devrait être en partie due aux économies d'échelle, à mesure que le Groupe tire parti d'une capacité plus importante en exploitation et en construction et de l'augmentation de la taille moyenne de ses projets afin de négocier des conditions plus favorables. Le Groupe s'attend également à ce que les coûts O&M moyens soient favorablement influencés à mesure que les fournisseurs de services O&M font profiter le Groupe des gains d'efficacité qu'ils obtiennent en s'appuyant sur leur expérience pour mieux maîtriser les coûts.- <i>Poursuite de l'amélioration des coûts de construction par MW.</i> Le Groupe s'attend à ce que les coûts de construction par MW continuent de baisser tant pour les projets solaires que pour les projets éoliens, avec des réductions de coûts attendues plus importantes pour les projets solaires.- <i>Poursuite des améliorations technologiques se traduisant par des gains d'efficacité.</i> Le Groupe s'attend à ce que la tendance actuelle aux améliorations technologiques se poursuive et conduise à des améliorations continues de l'efficacité et à une augmentation de la production d'électricité par installation. Cependant, en fixant ses objectifs à moyen terme pour 2021, le Groupe n'a pas tenu compte de ces améliorations. <p><u>Objectifs à moyen terme</u></p> <p>L'objectif du Groupe est d'atteindre une capacité totale en exploitation et en construction d'au moins 5 GW d'ici la fin 2021, et en exploitation dans son intégralité d'ici la fin 2022, répartie de manière équilibrée entre ses trois principales zones géographiques (EMEA, Australie, Amériques), sans changement majeur en termes de mix technologique (solaire et éolien) reflété dans son portefeuille sécurisé de projets en juin 2018 (projets en exploitation (« <i>in operation</i> »), en construction (« <i>under construction</i> ») et en phase « <i>awarded</i> »). Le Groupe n'envisage pas de poursuivre des investissements dans le secteur de la biomasse et pourrait même en sortir.</p> <ul style="list-style-type: none">- Le Groupe s'attend à atteindre cet objectif en achevant des projets en cours de construction (« <i>under construction</i> »), en construisant et en achevant des projets actuellement en phase « <i>awarded</i> », et en faisant évoluer une partie de son pipeline en phase de construction (« <i>under</i>
--	--

Contacts Presse

Havas

Sarah Duparc
T: +33 6 46 72 39 99
sarah.jardin@havas.com

Hugo Boussier
T: +33 6 86 72 53 31
hugo.boussier@havas.com

Investisseurs

Maitland (International)

David Stürken
T: +44 7990 595 913
dsturken@maitland.co.uk

Neoen

Axelle Vuillermet
T: +33 7 77 68 62 34
axelle.vuillermet@neoen.com

NEOEN | COMMUNIQUÉ DE PRESSE

construction ») et d'exploitation (« *in operation* »). À fin juin 2018, le portefeuille du Groupe était composé de 1,3 GW en exploitation (« *in operation* »), 0,6 GW en construction (« *under construction* ») et 1,1 GW en phase « *awarded* ». Ensemble, ce portefeuille sécurisé de projets représente 3 GW sur la capacité d'au moins 5 GW en exploitation ou en construction fixée en objectif d'ici 2021. Les 2 GW de projets restant (et tout projet remplaçant les projets actuellement en phase « *awarded* » qui ne seront pas achevés) devraient provenir de l'actuel *pipeline* de projets du Groupe, qui comprenait près de 200 projets dans 14 pays, pour un total d'environ 7,4 GW au 30 juin 2018 (contre 5,6 GW au 31 décembre 2017, soit une augmentation de 1,8 GW). Le Groupe s'attend à ce qu'une proportion modérée de l'augmentation de la capacité installée se produise au second semestre 2018, suivie d'une augmentation significative en 2019, reflétant l'augmentation de la capacité des projets actuellement en phase « *awarded* » (par rapport à la capacité actuelle des projets en construction (« *under construction* »)) devant être construits et mis en service au cours de cette période. Le rythme réel des appels d'offres et des projets atteignant la phase « *awarded* » dépend du calendrier des appels d'offres, qui peuvent subir des retards potentiels. De même, les projets cibles du Groupe pour des appels d'offres en 2018 dans des pays comme le Mexique pourraient ne pas remporter ces appels d'offres, mais pourraient se révéler plus compétitifs lors de prochains appels d'offres.

- Le Groupe s'attend à ce que le total des dépenses d'investissement restantes (y compris les frais de développement payés au Groupe par les sociétés de projets) nécessaires pour achever les projets en construction (« *under construction* ») au 30 juin 2018 s'élève à environ 420 millions d'euros. Le Groupe s'attend à ce que ses dépenses d'investissement pour les projets inclus dans l'objectif de 5 GW, autres que ceux en cours de construction (« *under construction* ») s'élèvent à 2,9 milliards d'euros supplémentaires.
- En structurant les projets pour atteindre les augmentations de capacité susmentionnées et en supposant que les taux d'intérêt se maintiendront à leurs niveaux actuels, le Groupe prévoit de continuer à être en mesure de réaliser des taux de rentabilité interne (TRI) à un chiffre (haut de fourchette) dans les pays de l'OCDE et à deux chiffres (bas de fourchette) dans les pays non membres de l'OCDE.
- Le Groupe s'attend à ce que l'augmentation de capacité donne lieu à une augmentation du chiffre d'affaires, partiellement contrebalancée par une diminution continue des prix moyens par MWh, reflétant une baisse continue des prix des contrats d'achat d'électricité par MWh, conformément aux tendances de l'industrie, en supposant que les taux

Contacts Presse

Havas

Sarah Duparc
T: +33 6 46 72 39 99
sarah.jardin@havas.com

Hugo Boussier
T: +33 6 86 72 53 31
hugo.boussier@havas.com

Maitland (International)

David Stürken
T: +44 7990 595 913
dsturken@maitland.co.uk

Investisseurs

Neoen

Axelle Vuillermet
T: +33 7 77 68 62 34
axelle.vuillermet@neoen.com

NEOEN | COMMUNIQUÉ DE PRESSE

d'intérêt se maintiendront à leurs niveaux actuels. Le Groupe s'attend à ce que l'effet de la baisse des prix des contrats d'achat d'électricité soit partiellement compensé par une part croissante des revenus de marché (avec des prix moyens par MWh plus élevés) dans la composition du chiffre d'affaires du Groupe. Sous réserve d'exceptions temporaires concernant des périodes antérieures à la conclusion d'un contrat de vente d'électricité (chiffre d'affaires pré-contrat de vente d'électricité), le Groupe entend maintenir une stratégie de limitation des revenus de marché à 20% de son chiffre d'affaires total.

L'objectif du Groupe est de générer un EBITDA courant de près de 400 millions d'euros en 2021, réparti de manière équilibrée entre les trois zones géographiques EMEA, Australie et Amériques. Cet objectif repose en partie sur le maintien d'une relative stabilité de la marge d'EBITDA courant du Groupe en 2021 par rapport à la marge d'EBITDA courant du Groupe en 2017. Le Groupe s'attend à ce que ce maintien soit porté par la diminution des coûts moyens O&M, l'impact de projets solaires à rendement énergétique plus élevé dans des pays comme le Mexique et l'Argentine où les ressources solaires sont plus importantes et la part croissante des revenus de marché à plus forte marge dans la composition du chiffre d'affaires du Groupe, le tout permettant de compenser la diminution prévue des prix moyens par MWh.

L'objectif du Groupe est d'atteindre un ratio de dette nette sur EBITDA courant d'environ 8,0x d'ici la fin 2021. Ce niveau de levier reflète le financement que le Groupe estime nécessaire pour financer les dépenses d'investissement décrites ci-dessus, ainsi que ses objectifs d'EBITDA courant mentionnés ci-dessus. Cet objectif suppose également que le Groupe maintienne une approche globale de financement de projet similaire à celle utilisée à la date du présent Prospectus et suppose le remboursement normal de la dette de projet conformément à ses termes et conditions (c'est-à-dire, sans refinancement ni remboursement anticipé). Cela reflète également l'impact attendu de l'augmentation de la part de ses projets incorporant des revenus de marché, étant donné que les niveaux de levier acceptés par les banques sont généralement moindres pour ces projets. Cet objectif suppose un ratio de levier moyen d'environ 80-85% du capital investi, sur une base « *all-in* » incluant la totalité de la dette du Groupe mise en place pour le financement de ses projets, qu'elle soit senior ou junior selon le cas. L'objectif de 8,0x est basé sur les objectifs du Groupe en matière de dette nette et d'EBITDA courant au, et pour l'exercice clos le, 31 décembre 2021 (c'est-à-dire incluant les projets financés en exploitation (« *in operation* ») pendant moins d'une année complète ou encore en construction (« *under construction* »)). Sur une base « *run-rate* », reflétant une année complète d'EBITDA courant de tous les projets financés, le ratio dette nette sur EBITDA courant correspondant à l'objectif de 8,0x du Groupe serait inférieur.

Contacts Presse

Havas

Sarah Duparc
T: +33 6 46 72 39 99
sarah.jardin@havas.com

Hugo Boussier
T: +33 6 86 72 53 31
hugo.boussier@havas.com

Maitland (International)

David Stürken
T: +44 7990 595 913
dsturken@maitland.co.uk

Investisseurs

Neoen

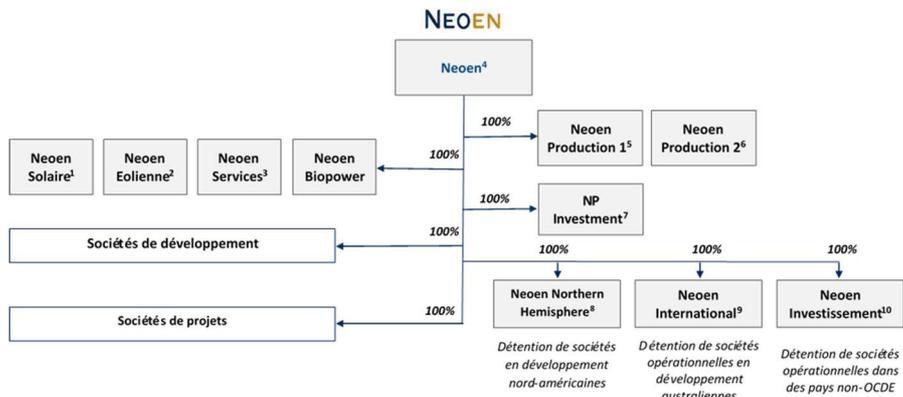
Axelle Vuillermet
T: +33 7 77 68 62 34
axelle.vuillermet@neoen.com

NEOEN | COMMUNIQUÉ DE PRESSE

D'ici 2021, l'objectif du Groupe est de générer des flux de trésorerie suffisants pour lui permettre de financer, à partir de ses propres flux de trésorerie disponibles pour le remboursement de ses emprunts en compte courant et les distributions de dividendes à ses actionnaires, les apports en fonds propres nécessaires pour financer, avec le financement de projets, des projets représentant 400-500 MW supplémentaires de capacité installée par an. D'ici la fin 2021, le Groupe s'attend à pouvoir générer d'avantage de projets que les 400-500 MW qu'il peut financer grâce à ses flux de trésorerie. Le Groupe peut décider de lever des capitaux propres supplémentaires afin de financer des augmentations de capacité plus importantes ou de vendre certains projets afin soit de financer de la capacité supplémentaire soit de distribuer des dividendes aux actionnaires.

B.5 Groupe auquel la Société appartient

Organigramme simplifié à la date du présent Prospectus :



- ¹ : À la date du présent Prospectus, Neoen Solaire détient directement ou indirectement, en France, 64 sociétés de projets en développement, 2 en construction et 3 en exploitation.
- ² : À la date du présent Prospectus, Neoen Éolienne détient directement 25 sociétés de projets en développement en France.
- ³ : À la date du présent Prospectus, Neoen Services détient directement 11 sociétés de projets en développement en France et des participations minoritaires dans 17 sociétés de projets en développement à l'international.
- ⁴ : À la date du présent Prospectus, Neoen détient directement 17 sociétés de projets en développement et 3 en exploitation en France. Par ailleurs, Neoen détient également directement 10 sociétés de projets en développement et des participations minoritaires dans 3 sociétés de projets en développement (détenues par le Groupe) à l'international.
- ⁵ : À la date du présent Prospectus, Neoen Production 1 détient directement 12 sociétés de projets en exploitation en France et 1 société de développement.
- ⁶ : À la date du présent Prospectus, Neoen Production 2 détient directement ou indirectement 5 sociétés de projets en construction (dont 1 en Australie) et 50 sociétés de projets en exploitation. Parmi elles, Neoen Production 2 détient des participations minoritaires dans certaines des sociétés de projets créées dans le cadre du projet de parc solaire de Cestas.
- ⁷ : À la date du présent Prospectus, NP Investment détient directement, au Portugal, 3 sociétés de projets en exploitation.
- ⁸ : À la date du présent Prospectus, Neoen Northern Hemisphere détient 3 sociétés de projets en développement et 2 sociétés de développement.
- ⁹ : À la date du présent Prospectus, Neoen International détient principalement directement ou indirectement des sociétés opérationnelles et de développement australiennes, ainsi que quelques sociétés de projets à l'international dont 15 en développement, 3 en exploitation (le Groupe détient une participation minoritaire dans l'une des sociétés de projets en exploitation) et 1 en construction.
- ¹⁰ : À la date du présent Prospectus, Neoen Investissement détient directement ou indirectement à l'international 5 sociétés de projets en développement, 2 sociétés de développement et 2 sociétés en construction.

Contacts Presse

Havas

Sarah Duparc
T: +33 6 46 72 39 99
sarah.jardin@havas.com

Hugo Boussier
T: +33 6 86 72 53 31
hugo.boussier@havas.com

Investisseurs

Maitland (International)

David Stürken
T: +44 7990 595 913
dsturken@maitland.co.uk

Neoen

Axelle Vuillermet
T: +33 7 77 68 62 34
axelle.vuillermet@neoen.com

NEOEN | COMMUNIQUÉ DE PRESSE

<p>B.6</p>	<p>Principaux actionnaires</p>	<p>A la date du visa sur le Prospectus, le capital de la Société s'élève à 108.794.140 euros et est divisé en 54 397 070 actions de deux (2) euros de valeur nominale, entièrement souscrites et libérées et de même catégorie. La répartition de l'actionnariat de la Société à cette date est la suivante :</p> <table border="1" data-bbox="416 461 1358 887"> <thead> <tr> <th>Actionnaires</th> <th>Nombre d'actions</th> <th>% du capital et des droits de vote</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Impala SAS⁽¹⁾</td> <td>29 562 339⁽²⁾</td> <td>54,35%</td> </tr> <tr> <td>FPCI Capenergie II⁽³⁾</td> <td>11 381 846</td> <td>20,92%</td> </tr> <tr> <td>FPCI Capenergie 3⁽³⁾</td> <td>1 052 589</td> <td>1,94%</td> </tr> <tr> <td>FPCI Fonds ETI 2020⁽⁴⁾</td> <td>7 534 583</td> <td>13,85%</td> </tr> <tr> <td>Salariés/Dirigeants⁽⁵⁾</td> <td>4 860 713</td> <td>8,94%</td> </tr> <tr> <td>Auto-détention</td> <td>5 000</td> <td>0,01%</td> </tr> <tr> <td>Total</td> <td>54 397 070</td> <td>100%</td> </tr> </tbody> </table> <p>⁽¹⁾ la société Impala SAS est intégralement détenue par le groupe Impala, contrôlé et dirigé par Monsieur Jacques Veyrat et sa famille. ⁽²⁾ ce nombre d'actions ne tient pas compte des actions qui seront souscrites dans le cadre de la capitalisation de l'avance en compte courant de la société Impala SAS (ci-après, « Impala ») à la date de la réalisation de l'Offre. ⁽³⁾ dont la société de gestion est Omnes Capital. ⁽⁴⁾ dont la société de gestion est Bpifrance Investissement. ⁽⁵⁾ en ce compris d'anciens salariés, ainsi que des membres des familles des personnes concernées.</p>	Actionnaires	Nombre d'actions	% du capital et des droits de vote	Impala SAS ⁽¹⁾	29 562 339 ⁽²⁾	54,35%	FPCI Capenergie II ⁽³⁾	11 381 846	20,92%	FPCI Capenergie 3 ⁽³⁾	1 052 589	1,94%	FPCI Fonds ETI 2020 ⁽⁴⁾	7 534 583	13,85%	Salariés/Dirigeants ⁽⁵⁾	4 860 713	8,94%	Auto-détention	5 000	0,01%	Total	54 397 070	100%
Actionnaires	Nombre d'actions	% du capital et des droits de vote																								
Impala SAS ⁽¹⁾	29 562 339 ⁽²⁾	54,35%																								
FPCI Capenergie II ⁽³⁾	11 381 846	20,92%																								
FPCI Capenergie 3 ⁽³⁾	1 052 589	1,94%																								
FPCI Fonds ETI 2020 ⁽⁴⁾	7 534 583	13,85%																								
Salariés/Dirigeants ⁽⁵⁾	4 860 713	8,94%																								
Auto-détention	5 000	0,01%																								
Total	54 397 070	100%																								
<p>B.7</p>	<p>Informations financières historiques clés sélectionnées</p>	<p>* Les informations financières sélectionnées du Groupe incluses ci-après sont tirées états financiers consolidés du Groupe pour les exercices clos les 31 décembre 2015, 31 décembre 2016 et 31 décembre 2017 ayant fait l'objet d'un rapport d'audit de Deloitte & Associés, commissaire aux comptes de la Société et des états financiers consolidés du Groupe pour le semestre clos le 30 juin 2018 ayant fait l'objet d'un rapport d'examen limité par Deloitte & Associés, commissaire aux comptes de la Société.</p> <p>Informations financières sélectionnées du compte du résultat consolidé du Groupe</p> <table border="1" data-bbox="416 1451 1358 1744"> <thead> <tr> <th rowspan="2">En millions d'euros</th> <th colspan="2">Semestre clos le</th> <th colspan="3">Exercice clos le</th> </tr> <tr> <th>30 juin 2018</th> <th>30 juin 2017</th> <th>31 décembre 2017</th> <th>31 décembre 2016</th> <th>31 décembre 2015</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td><i>Production d'électricité – photovoltaïque</i></td> <td>28,3</td> <td>25,6</td> <td>54,3</td> <td>42,7</td> <td>33,6</td> </tr> </tbody> </table> <p>(non audités)</p>	En millions d'euros	Semestre clos le		Exercice clos le			30 juin 2018	30 juin 2017	31 décembre 2017	31 décembre 2016	31 décembre 2015	<i>Production d'électricité – photovoltaïque</i>	28,3	25,6	54,3	42,7	33,6							
En millions d'euros	Semestre clos le			Exercice clos le																						
	30 juin 2018	30 juin 2017	31 décembre 2017	31 décembre 2016	31 décembre 2015																					
<i>Production d'électricité – photovoltaïque</i>	28,3	25,6	54,3	42,7	33,6																					

Contacts Presse

Havas

Sarah Duparc
T: +33 6 46 72 39 99
sarah.jardin@havas.com

Hugo Boussier
T: +33 6 86 72 53 31
hugo.boussier@havas.com

Maitland (International)

David Stürken
T: +44 7990 595 913
dsturken@maitland.co.uk

Investisseurs

Neoen

Axelle Vuillermet
T: +33 7 77 68 62 34
axelle.vuillermet@neoen.com

NEOEN | COMMUNIQUÉ DE PRESSE

<i>Production d'électricité - éolienne</i>	36,5	20,1	51,4	16,0	9,5
<i>Production d'électricité et de vapeur - biomasse</i>	10,8	0,6	7,6	11,8	1,4
<i>Vente d'électricité - stockage</i>	6,7	-	0,4	-	-
Ventes d'énergies	82,3	46,4	113,7	70,5	44,5
Ventes de marchandises	-	-	-	0,0	0,0
Certificats verts	16,9	6,9	21,9	8,5	-
Ventes de services/développement	2,6	1,1	3,7	2,4	12,2
Autres produits	19,5	8,0	25,6	10,8	12,2
Chiffre d'affaires	101,7	54,4	139,3	81,3	56,7
Achats de marchandises et variation de stocks	(4,4)	(0,7)	(4,3)	(5,4)	(0,5)
Charges externes et de personnel	(24,7)	(14,5)	(38,5)	(19,4)	(13,1)
Impôts, taxes et versements assimilés	(3,4)	(2,7)	(3,5)	(2,5)	(1,7)
Quote-part du résultat net des entreprises associées	0,3	0,2	0,4	0,0	(0,1)
Autres produits et charges opérationnels courants	10,0	1,9	8,7	1,1	0,0
Amortissements et provisions opérationnels courants	(30,4)	(22,7)	(41,5)	(29,1)	(17,8)
Résultat opérationnel courant	49,2	15,9	60,7	26,1	23,6
Autres produits et charges opérationnels non courants	(1,1)	(2,2)	(4,0)	9,2	(7,5)
Amortissements et provisions opérationnels non courants	0,1	1,8	(3,0)	(3,0)	-
Résultat opérationnel	48,3	15,4	53,7	32,2	16,2
Résultat financier	(35,9)	(15,2)	(40,4)	(27,3)	(14,6)
Résultat avant impôts	12,4	0,3	13,3	4,9	1,5
Impôts sur les résultats	(4,1)	(0,6)	(5,9)	(2,6)	2,7

Contacts Presse

Havas

Sarah Duparc
T: +33 6 46 72 39 99
sarah.jardin@havas.com

Hugo Boussier
T: +33 6 86 72 53 31
hugo.boussier@havas.com

Maitland (International)

David Stürken
T: +44 7990 595 913
dsturken@maitland.co.uk

Investisseurs

Neoen

Axelle Vuillermet
T: +33 7 77 68 62 34
axelle.vuillermet@neoen.com

NEOEN | COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Résultat net de l'exercice des activités poursuivies	8,3	(0,3)	7,4	2,3	4,2
Résultat net des activités non poursuivies ⁽¹⁾	-	-	-	(1,2)	(2,8)
Résultat net de l'ensemble consolidé	8,3	(0,3)	7,4	1,1	1,4
<i>Dont résultat net – part du Groupe</i>	<i>7,2</i>	<i>3,5</i>	<i>9,4</i>	<i>3,5</i>	<i>3,0</i>
<i>Dont résultat net – intérêts minoritaires</i>	<i>1,0</i>	<i>(3,8)</i>	<i>(2,0)</i>	<i>(2,5)</i>	<i>(1,6)</i>
<i>(1) Ce poste correspond au reclassement des activités de Gensun (société cédée en février 2017) en activités non poursuivies, conformément à la norme IFRS 5.</i>					
Informations financières sélectionnées du bilan consolidé du Groupe					
	Au	Au			
<i>En millions d'euros</i>	30 juin 2018	31 décembre 2017	31 décembre 2016	31 décembre 2015	
	<i>(non audités)</i>				
Total des actifs non courants	1.719,9	1.472,0	954,3	544,6	
<i>Dont immobilisations incorporelles</i>	<i>117,9</i>	<i>105,0</i>	<i>56,1</i>	<i>45,2</i>	
<i>Dont immobilisations corporelles</i>	<i>1.470,0</i>	<i>1.249,2</i>	<i>826,8</i>	<i>447,8</i>	
<i>Dont actifs financiers non courants</i>	<i>85,1</i>	<i>78,4</i>	<i>42,0</i>	<i>29,8</i>	
Total des actifs courants	299,3	337,0	178,2	93,9	
<i>Dont trésorerie et équivalents de trésorerie</i>	<i>208,5</i>	<i>260,0</i>	<i>99,5</i>	<i>45,7</i>	
Total de l'actif	2.019,1	1.809,0	1.148,9	658,8	
Total des capitaux propres	178,3	174,5	175,0	113,7	
Total des passifs non courants	1.444,0	1 263,3	753,8	420,6	
<i>Dont provisions non courantes</i>	<i>8,2</i>	<i>5,8</i>	<i>5,1</i>	<i>1,8</i>	
<i>Dont financements des projets – non courant</i>	<i>1.368,5</i>	<i>1.204,6</i>	<i>706,9</i>	<i>390,5</i>	

Contacts Presse

Havas

Sarah Duparc
T: +33 6 46 72 39 99
sarah.jardin@havas.com

Hugo Boussier
T: +33 6 86 72 53 31
hugo.boussier@havas.com

Maitland (International)

David Stürken
T: +44 7990 595 913
dsturken@maitland.co.uk

Investisseurs

Neoen

Axelle Vuillermet
T: +33 7 77 68 62 34
axelle.vuillermet@neoen.com

NEOEN | COMMUNIQUÉ DE PRESSE

<i>Dont financements corporate – non courant</i>	14,5	15,3	6,7	-	
<i>Dont instruments financiers dérivés non courants</i>	22,8	17,5	22,8	18,4	
<i>Impôts différés passifs</i>	29,9	20,2	12,3	9,9	
Total des passifs courants	396,8	371,1	206,7	110,4	
<i>Dont provisions courantes</i>	-	-	-	0,1	
<i>Dont financements de projets – courant</i>	155,8	95,4	42,9	31,4	
<i>Dont financements corporate - courant</i>	73,1	63,2	45,1	32,1	
<i>Dont instruments financiers dérivés courants</i>	5,3	7,4	-	1,1	
<i>Dont fournisseurs et comptes rattachés</i>	124,2	157,4	79,7	31,8	
<i>Dont autres passifs courants</i>	38,4	47,9	39,1	14,0	
Total du passif	2.019,1	1.809,0	1.148,9	658,8	
Informations financières sélectionnées du tableau des flux de trésorerie consolidé du Groupe					
	Semestre clos le		Exercice clos le		
<i>En millions d'euros</i>	30 juin 2018	30 juin 2017	31 décembre 2017	31 décembre 2016	31 décembre 2015
	<i>(non audités)</i>				
Flux nets de trésorerie liés aux activités opérationnelles	61,6	39,9	75,4	53,0	32,3
Flux nets de trésorerie liés aux activités d'investissement	(253,0)	(280,6)	(483,2)	(407,1)	(189,0)
Flux nets de trésorerie liés aux activités de financement	141,5	267,7	573,9	408,0	165,6

Contacts Presse

Havas

Sarah Duparc
T: +33 6 46 72 39 99
sarah.jardin@havas.com

Hugo Boussier
T: +33 6 86 72 53 31
hugo.boussier@havas.com

Maitland (International)

David Stürken
T: +44 7990 595 913
dsturken@maitland.co.uk

Investisseurs

Neoen

Axelle Vuillermet
T: +33 7 77 68 62 34
axelle.vuillermet@neoen.com

NEOEN | COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Variation de trésorerie	(51,2)	23,8	161,0	53,8	8,7
Informations financières sélectionnées ventilées par secteur opérationnel et zone géographique					
	Semestre clos le		Exercice clos le		
<i>En millions d'euros</i>	30 juin 2018	30 juin 2017	31 décembre 2017	31 décembre 2016	31 décembre 2015
<i>(non audités)</i>					
<u>Secteur éolien</u>					
Chiffre d'affaires					
EMEA	14,8	8,6	19,1	11,6	9,5
Australie	45,4	18,2	54,1	12,6	-
Total chiffre d'affaires	60,2	26,8	73,2	24,2	9,5
EBITDA courant ⁽¹⁾					
EMEA	11,5	6,0	14,5	8,7	7,1
Australie	39,1	14,9	45,5	11,8	(0,4)
Total EBITDA courant⁽¹⁾	50,6	20,9	60,0	20,5	6,8
	Semestre clos le		Exercice clos le		
<i>En millions d'euros</i>	30 juin 2018	30 juin 2017	31 décembre 2017	31 décembre 2016	31 décembre 2015
<i>(non audités)</i>					
<u>Secteur solaire</u>					
Chiffre d'affaires					
EMEA	18,8	21,3	41,2	42,1	33,8
Amériques	8,0	4,0	12,3	-	-
Australie	3,2	0,6	2,5	1,1	-

Contacts Presse

Havas

Sarah Duparc
T: +33 6 46 72 39 99
sarah.jardin@havas.com

Hugo Boussier
T: +33 6 86 72 53 31
hugo.boussier@havas.com

Maitland (International)

David Stürken
T: +44 7990 595 913
dsturken@maitland.co.uk

Investisseurs

Neoen

Axelle Vuillermet
T: +33 7 77 68 62 34
axelle.vuillermet@neoen.com

NEOEN | COMMUNIQUÉ DE PRESSE

		Total chiffre d'affaires	30,1	25,9	56,0	43,2	33,8
		EBITDA courant ⁽¹⁾					
		EMEA	15,0	16,8	33,2	34,2	26,4
		Amériques	5,8	3,6	8,4	(0,7)	(0,1)
		Australie	12,2	1,5	10,2	2,2	-
		Total EBITDA courant⁽¹⁾	33,0	21,8	51,7	35,7	26,3
			Semestre clos le		Exercice clos le		
	<i>En millions d'euros</i>		30 juin 2018	30 juin 2017	31 décembre 2017	31 décembre 2016	31 décembre 2015
			<i>(non audités)</i>				
		<u>Secteur biomasse</u>					
		Chiffre d'affaires - EMEA	10,9	0,6	7,6	11,8	1,4
		EBITDA courant ⁽¹⁾ - EMEA	3,8	(1,5)	0,7	3,5	0,2
			Semestre clos le		Exercice clos le		
	<i>En millions d'euros</i>		30 juin 2018	30 juin 2017	31 décembre 2017	31 décembre 2016	31 décembre 2015
			<i>(non audités)</i>				
		<u>Secteur Développement & Investissement⁽²⁾</u>					
		Chiffre d'affaires	32,3	24,5	48,6	31,9	23,9
		EBITDA courant ⁽¹⁾	9,4	10,4	7,9	(0,7)	3,2
		⁽¹⁾ La notion d'EBITDA courant correspond au résultat opérationnel courant retraité des dotations aux amortissements et provisions opérationnels courants.					
		⁽²⁾ Le secteur Développement & Investissement du Groupe comprend les activités liées au développement, à la construction et à la gestion régulière des projets. La majeure partie du chiffre d'affaires de ce secteur est réalisée à partir des ventes de services aux autres entités du Groupe et est éliminée en consolidation, à l'exception des montants facturés aux sociétés liées et aux autres entités qui ne sont pas consolidées par intégration globale par le Groupe.					
B.8	Informations financières pro	Sans objet.					

Contacts Presse

Havas

Sarah Duparc
T: +33 6 46 72 39 99
sarah.jardin@havas.com

Hugo Boussier
T: +33 6 86 72 53 31
hugo.boussier@havas.com

Maitland (International)

David Stürken
T: +44 7990 595 913
dsturken@maitland.co.uk

Investisseurs

Neoen

Axelle Vuillermet
T: +33 7 77 68 62 34
axelle.vuillermet@neoen.com

NEOEN | COMMUNIQUÉ DE PRESSE

	forma clés sélectionnées	
B.9	Prévisions ou estimations de bénéfice	<p><i>Les prévisions présentées ci-dessous sont fondées sur des données, des hypothèses et des estimations considérées comme raisonnables par le Groupe et sur une base conformes aux normes IFRS appliquées par le Groupe depuis le 1^{er} janvier 2018 en tenant compte de la première application des nouvelles normes comptables (IFRS 16, IFRS 15 et IFRS 9). Ces données, hypothèses et estimations sont susceptibles d'évoluer en raison des incertitudes liées notamment à l'environnement économique, politique, comptable, concurrentiel et réglementaire, ou en fonction d'autres facteurs dont le Groupe n'aurait pas connaissance à la date du présent Prospectus. En outre, la survenance d'un ou plusieurs risques décrits à l'Elément D.1 ci-dessous pourrait également affecter les activités, la situation financière, les résultats et les perspectives du Groupe et affecter négativement sa capacité à réaliser ces prévisions. Rien ne garantit que les résultats réels du Groupe correspondront aux prévisions présentées dans cette section.</i></p> <p>Prévisions du Groupe pour l'exercice clos le 31 décembre 2018</p> <p>Sur la base des hypothèses décrites ci-dessous, le Groupe considère pouvoir réaliser au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2018 :</p> <ul style="list-style-type: none">- un chiffre d'affaires consolidé compris entre 220 millions d'euros et 230 millions d'euros ; et- un EBITDA courant consolidé compris entre 170 millions d'euros et 175 millions d'euros. <p>Hypothèses</p> <p>Ces prévisions reposent principalement sur les hypothèses suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none">- que les projets du Groupe en construction (« <i>under construction</i> ») à la date du Document de Base seront mis en service dans les délais prévus ;- l'absence de changement significatif dans le périmètre de consolidation par rapport au périmètre de consolidation au 30 juin 2018 ;- l'absence de changement significatif des conditions réglementaires et fiscales par rapport à celles en vigueur à la date du Document de Base ;- l'absence de variations significatives des taux de change par rapport à ceux en vigueur au 1^{er} juin 2018 ;- l'absence de changements significatifs des niveaux de curtailment ou des prix de gros de l'électricité affectant les installations du Groupe en

Contacts Presse

Havas

Sarah Duparc
T: +33 6 46 72 39 99
sarah.jardin@havas.com

Hugo Boussier
T: +33 6 86 72 53 31
hugo.boussier@havas.com

Maitland (International)

David Stürken
T: +44 7990 595 913
dsturken@maitland.co.uk

Investisseurs

Neoen

Axelle Vuillermet
T: +33 7 77 68 62 34
axelle.vuillermet@neoen.com

NEOEN | COMMUNIQUÉ DE PRESSE

	<p>Australie par rapport à ceux observés en 2017 et au premier semestre 2018 ;</p> <ul style="list-style-type: none">- que les ressources éoliennes et solaires seront suffisantes pour permettre aux projets du Groupe d'atteindre des niveaux annuels de production d'énergie, nets de disponibilité des équipements, conformes aux estimations P50 et que les projets du Groupe ne seront pas affectés par des maintenances, réparations ou arrêts imprévus et importants ;- que les contreparties aux contrats de vente conclus par le Groupe achèteront la totalité de la production qu'elles se sont engagées à acheter au titre des contrats d'achat qu'elles sont conclus ;- qu'aucune sanction ni amende ne sera imposée aux sociétés du Groupe et qu'aucune société du Groupe ne se verra imposer des dommages-intérêts ;- que la marge d'EBITDA courant totale du Groupe pour 2018 sera plus élevée que la marge d'EBITDA courant réalisée en 2017, reflétant une combinaison de facteurs, notamment la première adoption de la norme IFRS 16 à effet au 1er janvier 2018 et :<ul style="list-style-type: none">o l'amélioration des marges d'EBITDA courant dans le secteur éolien, reflétant le chiffre d'affaires pour 2018 des projets Hornsdale 2 et 3, dont la quasi-totalité devrait être des revenus pré-contrats de vente d'électricité (<i>pre-PPA</i>) avec une marge plus élevée, ainsi qu'une année complète d'exploitation de l'installation Hornsdale Power Reserve ;o la baisse des marges d'EBITDA courant dans le secteur solaire. En 2017, les marges d'EBITDA courant dans le secteur solaire ont été exceptionnellement élevées en raison de l'impact des indemnités reçues pour les retards de construction des projets Parkes, Dubbo et Griffith, qui ont eu un impact positif sur l'EBITDA courant mais n'ont pas été comptabilisées dans le chiffre d'affaires. En 2018, les marges d'EBITDA courant devraient revenir à des niveaux plus normaux, reflétant l'absence envisagée d'indemnités similaires pendant le second semestre 2018. La baisse résultant de la diminution de telles indemnités devrait être compensée en partie par l'impact positif des revenus pré-contrats de vente d'électricité (<i>pre-PPA</i>), avec une marge plus élevée, attendus du projet Coleambally à l'occasion de sa mise en service prévue pour fin 2018.o l'amélioration importante des marges d'EBITDA courant dans le secteur biomasse en 2018 en raison de la reprise de l'exploitation de la centrale biomasse de Commentry (BEC), qui
--	--

Contacts Presse

Havas

Sarah Duparc
T: +33 6 46 72 39 99
sarah.jardin@havas.com

Hugo Boussier
T: +33 6 86 72 53 31
hugo.boussier@havas.com

Maitland (International)

David Stürken
T: +44 7990 595 913
dsturken@maitland.co.uk

Investisseurs

Neoen

Axelle Vuillermet
T: +33 7 77 68 62 34
axelle.vuillermet@neoen.com

NEOEN | COMMUNIQUÉ DE PRESSE

		était à l'arrêt ou n'était pas pleinement opérationnelle pendant la majeure partie de l'année 2017.
B.10	Réserves sur les informations financières historiques	Sans objet.
B.11	Fonds de roulement net	La Société atteste que, de son point de vue, le fonds de roulement net consolidé du Groupe, avant prise en compte de l'augmentation de capital en numéraire objet de la présente note d'opération, est suffisant au regard de ses obligations actuelles au cours des 12 prochains mois à compter de la date du visa de l'AMF sur le Prospectus.
Section C – Valeurs mobilières		
C.1	Nature, catégorie et numéro d'identification des actions offertes et/ou émises et admises aux négociations	<p>Les titres de la Société dont l'admission aux négociations sur Euronext Paris (compartiment A) est demandée seront les suivants :</p> <ul style="list-style-type: none">(i) l'ensemble des actions ordinaires composant le capital social à la date du présent Prospectus, soit 54 397 070 actions, d'une valeur nominale de deux (2) euros chacune, intégralement souscrites, entièrement libérées et de même catégorie (les « Actions Existantes ») ; et(ii) des actions nouvelles à émettre par la Société dans le cadre de l'admission des actions aux négociations sur le marché réglementé d'Euronext Paris, comprenant :<ul style="list-style-type: none">• les actions nouvelles à émettre dans le cadre d'une augmentation de capital en numéraire avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires par voie d'offre au public d'un montant d'environ 450 millions d'euros, prime d'émission incluse (correspondant, à titre indicatif, à 28 125 000 actions nouvelles au maximum, sur la base d'un Prix de l'Offre égal à la borne inférieure de la fourchette du Prix de l'Offre) (les « Actions Nouvelles ») ; et• un nombre maximum de 3 351 770 actions nouvelles (sur la base de la borne inférieure de la fourchette indicative de prix) à émettre dans le cadre de la capitalisation au Prix de l'Offre à la date de règlement-livraison de l'Offre de la totalité de l'avance en compte courant d'actionnaires d'Impala, d'un montant d'environ 53,6 millions d'euros (en ce compris les intérêts courus jusqu'à la date de règlement-livraison de l'Offre), au titre d'une augmentation de capital réservée à Impala (les « Actions Nouvelles Capitalisées »). <p>Les Actions Existantes comprennent notamment:</p>

Contacts Presse

Havas

Sarah Duparc
T: +33 6 46 72 39 99
sarah.jardin@havas.com

Hugo Boussier
T: +33 6 86 72 53 31
hugo.boussier@havas.com

Maitland (International)

David Stürken
T: +44 7990 595 913
dsturken@maitland.co.uk

Investisseurs

Neoen

Axelle Vuillermet
T: +33 7 77 68 62 34
axelle.vuillermet@neoen.com

NEOEN | COMMUNIQUÉ DE PRESSE

	<p>(i) des Actions Existantes (les « Actions Cédées Initiales ») cédées respectivement par :</p> <ul style="list-style-type: none">le FPCI Capenergie II (« Capenergie II »), actionnaire de la Société, représenté par sa société de gestion, Omnes Capital (à hauteur d'un nombre d'Actions Cédées Initiales compris entre 9 261 726 (sur la base de la borne inférieure de la fourchette indicative du Prix de l'Offre) et 9 429 255 (sur la base de la borne supérieure de la fourchette indicative du Prix de l'Offre), etle FPCI Fonds ETI 2020, représenté par sa société de gestion, Bpifrance Investissement (« Bpifrance »), (à hauteur de 1 506 916 Actions Cédées Initiales), <p>(Capenergie II et Bpifrance étant ci-après désignés comme les « Actionnaires Cédants »)</p> <p>(ii) un nombre maximum de 4 240 240 Actions Existantes (les « Actions Cédées Supplémentaires ») susceptibles d'être cédées respectivement (et par ordre de priorité) par Capenergie II, Bpifrance et Impala (ensemble, les « Actionnaires Cédants d'Actions Supplémentaires ») à concurrence respectivement d'un nombre maximum de 2 120 120, 1 060 060 et 1 060 060 Actions Cédées Supplémentaires en cas d'exercice intégral de l'Option de Surallocation (tel que ce terme est défini ci-après) sur la base d'un Prix de l'Offre égal à la borne inférieure de la fourchette indicative du Prix de l'Offre.</p> <p>Les Actions Cédées Initiales et les Actions Cédées Supplémentaires sont désignées ensemble les « Actions Cédées ».</p> <p>Les Actions Nouvelles et les Actions Cédées sont désignées ensemble comme les « Actions Offertes ».</p> <p>Les Actions Nouvelles et les Actions Nouvelles Capitalisées sont toutes de même valeur nominale et de même catégorie que les Actions Existantes.</p> <p>Date de jouissance</p> <p>Les Actions Nouvelles et les Actions Nouvelles Capitalisées seront assimilables dès leur émission aux Actions Existantes. Elles porteront jouissance à compter de la date de commencement de l'exercice en cours à la date de leur émission, soit le 1^{er} janvier 2018.</p> <p>Libellé pour les actions : Neoen</p> <p>Code ISIN : FR0011675362</p>
--	--

Contacts Presse

Havas

Sarah Duparc
T: +33 6 46 72 39 99
sarah.jardin@havas.com

Hugo Boussier
T: +33 6 86 72 53 31
hugo.boussier@havas.com

Maitland (International)

David Stürken
T: +44 7990 595 913
dsturken@maitland.co.uk

Investisseurs

Neoen

Axelle Vuillermet
T: +33 7 77 68 62 34
axelle.vuillermet@neoen.com

NEOEN | COMMUNIQUÉ DE PRESSE

		Mnémonique : NEOEN Compartiment : Compartiment A Classification ICB : 7537 - Alternative Electricity
C.2	Devise	Euro.
C.3	Nombre d'actions émises / Valeur nominale des actions	<p>A la date du présent Prospectus, le capital de la Société comprend 54 397 070 Actions Existantes, intégralement souscrites, entièrement libérées et de même catégorie.</p> <p>Dans le cadre de l'Offre, il sera procédé à l'émission d'un nombre maximum de 28 125 000 Actions Nouvelles et 3 351 770 Actions Nouvelles Capitalisées, sur la base de la borne inférieure de la fourchette indicative du Prix de l'Offre.</p> <p>Une fois émises, les Actions Nouvelles et les Actions Nouvelles Capitalisées seront intégralement souscrites, entièrement libérées et de même catégorie que les Actions Existantes.</p> <p>La valeur nominale par action est égale à deux (2) euros.</p>
C.4	Droits attachés aux actions	<p>En l'état actuel de la législation française et des statuts de la Société qui régiront la Société à compter de l'admission définitive des actions de la Société aux négociations sur Euronext Paris, les principaux droits attachés aux Actions Existantes, aux Actions Nouvelles et aux Actions Nouvelles Capitalisées admises aux négociations dans le cadre de l'opération sont les suivants :</p> <ul style="list-style-type: none">- droit à dividende et droit de participation aux bénéfices de la Société ;- droit de vote, étant précisé qu'aucun droit de vote double n'est prévu ;- droit préférentiel de souscription de titres de même catégorie ;- droit de participation aux bénéfices de la Société ; et- droit de participation à tout excédent en cas de liquidation.
C.5	Restriction imposée à la libre négociabilité des actions	Sans objet.
C.6	Demande d'admission à la négociation	<p>L'admission des Actions Existantes, des Actions Nouvelles et des Actions Nouvelles Capitalisées est demandée sur le Compartiment A d'Euronext Paris.</p> <p>Les conditions de négociation des Actions Existantes, des Actions Nouvelles et des Actions Nouvelles Capitalisées seront fixées dans un avis d'Euronext Paris diffusé le 16 octobre 2018 selon le calendrier indicatif.</p> <p>La première cotation des Actions Nouvelles (sous la forme de promesses d'actions au sens de l'article L.228-10 du Code de commerce), des Actions</p>

Contacts Presse

Havas

Sarah Duparc
T: +33 6 46 72 39 99
sarah.jardin@havas.com

Hugo Boussier
T: +33 6 86 72 53 31
hugo.boussier@havas.com

Investisseurs

Maitland (International)

David Stürken
T: +44 7990 595 913
dsturken@maitland.co.uk

Neoen

Axelle Vuillermet
T: +33 7 77 68 62 34
axelle.vuillermet@neoen.com

NEOEN | COMMUNIQUÉ DE PRESSE

		<p>Nouvelles Capitalisées et des Actions Existantes sur Euronext Paris devrait avoir lieu le 16 octobre 2018 et les négociations devraient débuter le 17 octobre 2018, selon le calendrier indicatif.</p> <p>A compter du 17 octobre 2018 et jusqu'à la date de règlement-livraison de l'Offre (incluse) prévue le 18 octobre 2018, selon le calendrier indicatif, les négociations des Actions Nouvelles (sous la forme de promesses d'actions au sens de l'article L.228-10 du Code de commerce), des Actions Nouvelles Capitalisées et des Actions Existantes interviendront sur une ligne de cotation unique intitulée « Neoen Promesses » et seront soumises à la condition suspensive de la délivrance du certificat du dépositaire relatif à l'émission des Actions Nouvelles.</p> <p>Dans l'hypothèse où le Contrat de Garantie (tel que ce terme est défini ci-après) ne serait pas signé, l'opération d'introduction en bourse de la Société et l'Offre seraient rétroactivement annulées. Dans l'hypothèse où le Contrat de Garantie serait résilié conformément à ses termes, l'opération d'introduction en bourse de la Société et l'Offre seraient rétroactivement annulées, le certificat du dépositaire des fonds ne serait pas émis à la date de règlement-livraison de l'Offre et toutes les négociations intervenues depuis la date des premières négociations seraient rétroactivement annulées qu'elles portent sur les Actions Existantes, les Actions Nouvelles ou les Actions Nouvelles Capitalisées, chaque investisseur faisant son affaire personnelle du manque à gagner et des coûts résultant, le cas échéant, d'une telle annulation.</p> <p>A compter du 19 octobre 2018, les actions de la Société seront négociées sur une ligne de cotation intitulée « Neoen ».</p> <p>Aucune autre demande d'admission aux négociations sur un marché réglementé n'a été formulée par la Société.</p>
C.7	Politique en matière de dividendes	<p>La Société n'a procédé à aucune distribution de dividendes au cours des trois derniers exercices clos les 31 décembre 2017, 31 décembre 2016 et 31 décembre 2015.</p> <p>Compte tenu de ses objectifs à moyen terme mentionnés à l'Elément B.9 ci-dessus, le Groupe s'attend à pouvoir verser un dividende, pour la première fois, au titre de l'exercice 2021, qui serait payable en 2022. L'importance de ce dividende éventuel dépendra des opportunités de marché et de l'analyse par le Groupe de la meilleure façon d'obtenir un rendement total pour les actionnaires en fonction des conditions de marché alors en vigueur. Les dividendes futurs dépendront notamment des conditions générales de l'activité et de tout facteur jugé pertinent par le Conseil d'administration de la Société.</p>
Section D – Risques		
D.1	Principaux risques propres à la	<p>Les principaux facteurs de risques propres à la Société, au Groupe et à son secteur d'activité figurent ci-après. Il s'agit :</p>

Contacts Presse

Havas

Sarah Duparc
T: +33 6 46 72 39 99
sarah.jardin@havas.com

Hugo Boussier
T: +33 6 86 72 53 31
hugo.boussier@havas.com

Investisseurs

Maitland (International)

David Stürken
T: +44 7990 595 913
dsturken@maitland.co.uk

Neoen

Axelle Vuillermet
T: +33 7 77 68 62 34
axelle.vuillermet@neoen.com

NEOEN | COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Société ou à son secteur d'activité	<p>(i) des risques liés aux activités du Groupe, notamment ceux liés :</p> <ul style="list-style-type: none">- aux risques relatifs aux projets et aux installations du Groupe, et notamment :<ul style="list-style-type: none">• les activités de développement de projets du Groupe sont soumises à des incertitudes ;• le Groupe dépend, pour le développement et la construction de ses installations d'énergies renouvelables, des accords de financement obtenus auprès de différentes sources, en particulier le financement par endettement externe ;• la rentabilité et, dans de nombreux cas, le financement des projets d'énergie renouvelable du Groupe dépendent de la sécurisation préalable de contrats de vente d'électricité. Le Groupe pourrait ne pas être en mesure d'obtenir ces contrats de vente d'électricité et notamment trouver des acheteurs dont le risque de contrepartie est compatible avec les financements bancaires, à des conditions permettant une rentabilité ou une rentabilité suffisante des projets ;• la résiliation d'un contrat de vente d'électricité ou des défauts de paiement par les contreparties pourraient avoir une incidence défavorable sur l'activité du Groupe ;• certains contrats de vente d'électricité du Groupe l'exposent au risque d'inflation ;• le Groupe est exposé au risque de prix sur les marchés de gros de l'électricité ;• le Groupe pourrait ne pas être en mesure de mener ses projets en construction à leur terme ;• le Groupe supporte un niveau significatif d'endettement sans recours lié aux projets, ce qui pourrait affecter sa souplesse opérationnelle et, dans un scénario de crise, avoir une incidence défavorable significative sur sa situation financière ;• la documentation de financement des projets du Groupe comporte un certain nombre de covenants dont le non-respect pourrait entraîner des cas de défaut au titre de la dette projets ;• le fait de s'appuyer sur des contractants tiers expose le Groupe à des risques ;• la défaillance d'un partenaire du Groupe dans l'exécution de ses obligations contractuelles au titre d'une joint-venture, ou les désaccords avec un partenaire au titre d'une joint-venture, pourraient affecter les initiatives de développement du Groupe ;• la survenance d'un cas significatif de responsabilité non intégralement couvert par les polices d'assurances, pourrait avoir une incidence défavorable sur l'activité du Groupe, sa situation financière, ses flux de trésorerie et ses résultats ;
--	---

Contacts Presse

Havas

Sarah Duparc
T: +33 6 46 72 39 99
sarah.jardin@havas.com

Hugo Boussier
T: +33 6 86 72 53 31
hugo.boussier@havas.com

Maitland (International)

David Stürken
T: +44 7990 595 913
dsturken@maitland.co.uk

Investisseurs

Neoen

Axelle Vuillermet
T: +33 7 77 68 62 34
axelle.vuillermet@neoen.com

NEOEN | COMMUNIQUÉ DE PRESSE

	<ul style="list-style-type: none">• l'entretien et la rénovation des installations de production d'électricité comportent des risques significatifs qui pourraient entraîner des interruptions imprévues, une réduction de la production et des dépenses d'investissements non anticipées ;- aux risques relatifs à l'organisation et à la stratégie de croissance du Groupe, et notamment :<ul style="list-style-type: none">• l'activité du Groupe est en pleine croissance et connaît une évolution rapide, source de défis en termes de direction, de stratégie, d'exploitation et de contrôle ;• le Groupe est exposé à un certain nombre de risques liés à l'internationalisation de ses activités du fait de ses opérations à l'échelle mondiale et de sa stratégie d'expansion à l'international ;• l'expansion du Groupe sur des marchés émergents expose ce dernier à des risques juridiques, politiques, opérationnels et autres qui pourraient avoir une incidence défavorable sur ses opérations et sa rentabilité ;• le Groupe pourrait ne pas être en mesure de retirer les avantages escomptés de ses acquisitions ;• le succès du Groupe dépend de sa capacité à retenir ses cadres clés et employés et à attirer et retenir de nouveaux employés qualifiés ;- aux risques relatifs à l'activité du Groupe, et notamment :<ul style="list-style-type: none">• des fraudes ou des problèmes concernant l'information financière du Groupe pourraient nuire à sa réputation et ses résultats ;• une dépréciation de la valeur comptable des immobilisations incorporelles ou corporelles du Groupe aurait une incidence défavorable sur ses résultats et son bilan consolidés ;• des changements futurs des normes IFRS pourraient avoir une incidence défavorable sur les résultats et la situation financière du Groupe ;• le Groupe pourrait ne pas être en mesure de se couvrir pleinement ou efficacement contre l'exposition au risque de change ;• le Groupe n'est pas entièrement couvert et peut ne pas être couvert efficacement contre les fluctuations des taux d'intérêt ;• le Groupe est exposé à des risques liés à différentes procédures judiciaires, administratives ou provenant d'autorités fiscales et de régulation ;• les activités du Groupe dépendent de son infrastructure informatique, et des retards ou des pannes, ou toute cyber-attaque potentielle, sur ses
--	---

Contacts Presse

Havas

Sarah Duparc
T: +33 6 46 72 39 99
sarah.jardin@havas.com

Hugo Boussier
T: +33 6 86 72 53 31
hugo.boussier@havas.com

Maitland (International)

David Stürken
T: +44 7990 595 913
dsturken@maitland.co.uk

Investisseurs

Neoen

Axelle Vuillermet
T: +33 7 77 68 62 34
axelle.vuillermet@neoen.com

NEOEN | COMMUNIQUÉ DE PRESSE

		<p>systèmes et réseaux informatiques pourraient avoir une incidence défavorable sur ses résultats ;</p> <p>(ii) des risques relatifs au secteur des énergies renouvelables, notamment ceux liés :</p> <ul style="list-style-type: none">- aux risques relatifs à la règlementaires et aux politiques publiques, et notamment :<ul style="list-style-type: none">• toute diminution ou remise en cause des prix et tarifs règlementés d'achat d'électricité renouvelable par les autorités nationales ou locales ou toute autre entité publique pourrait avoir une incidence significative défavorable sur le Groupe ;• une évolution défavorable de la réglementation ou des politiques publiques de soutien aux énergies renouvelables pourrait avoir un impact significatif sur les activités du Groupe ;• si le Groupe ne parvient pas à sécuriser l'obtention des permis, licences et autorisations nécessaires à l'exercice de ses activités ou à l'implantation de ses installations, cela pourrait avoir une incidence défavorable significative sur son activité et la valeur de son portefeuille d'actifs ;• toute opposition à l'implantation d'une installation par les populations locales ou toute remise en cause des permis, licences et autorisations postérieurement à leur obtention par le Groupe peut rallonger les délais de développement ou contraindre le Groupe à abandonner certains projets ;• le Groupe pourrait être exposé à des risques fiscaux ;• le Groupe pourrait voir sa capacité à déduire fiscalement les intérêts réduite ;• les résultats futurs du Groupe, les règles fiscales françaises et les contrôles ou contentieux fiscaux pourraient limiter la capacité du Groupe à réaliser ses impôts différés actifs et ainsi avoir un impact sur la situation financière du Groupe ;- aux risques climatiques et de catastrophes naturelles, et notamment :<ul style="list-style-type: none">• la production d'électricité à partir de sources renouvelables dépend fortement des conditions météorologiques et notamment des ressources solaires et éoliennes ;• les risques liés au changement climatique et aux épisodes météorologiques extrêmes pourraient avoir une incidence défavorable sur l'activité de Neoen ;
--	--	---

Contacts Presse

Havas

Sarah Duparc
T: +33 6 46 72 39 99
sarah.jardin@havas.com

Hugo Boussier
T: +33 6 86 72 53 31
hugo.boussier@havas.com

Maitland (International)

David Stürken
T: +44 7990 595 913
dsturken@maitland.co.uk

Investisseurs

Neoen

Axelle Vuillermet
T: +33 7 77 68 62 34
axelle.vuillermet@neoen.com

NEOEN | COMMUNIQUÉ DE PRESSE

		<ul style="list-style-type: none"> - aux risques liés à la concurrence au sein du secteur des énergies renouvelables et à la compétitivité du secteur avec les autres sources de production d'énergie, et notamment : <ul style="list-style-type: none"> • la concurrence sur les marchés des énergies renouvelables est toujours plus importante et peut affecter défavorablement le Groupe ; • le marché des énergies renouvelables est un marché jeune par rapport aux marchés des énergies conventionnelles et en pleine évolution qui pourrait ne pas se développer aussi rapidement ou de la manière attendue par le Groupe et pourrait souffrir de la concurrence avec les autres sources de production d'électricité ; • le Groupe est exposé aux risques liés aux fluctuations des prix des panneaux photovoltaïques et des aérogénérateurs, des autres composants du système, des coûts de conception, de construction et de main d'œuvre et des matières premières nécessaires à la production d'équipements renouvelables ; • afin de rester compétitif, le Groupe doit répondre à l'évolution rapide des marchés de l'énergie solaire et éolienne et du stockage d'électricité, notamment l'identification de nouvelles technologies et leur intégration dans les projets en cours de développement ; - aux risques liés à l'accès et la performance des réseaux électriques, et notamment : <ul style="list-style-type: none"> • des difficultés de raccordement aux réseaux de distribution ou de transport, une capacité de transport d'électricité insuffisante et de possibles coûts de rénovation du réseau de transport pourraient avoir une incidence significative sur la capacité du Groupe à construire ses installations et à vendre l'électricité qu'elles produisent ; <p>(iii) des risques de marché, notamment ceux liés aux :</p> <ul style="list-style-type: none"> - risques de taux ; - risques de change ; - risques de contrepartie - risques de liquidité ; <p>(iv) des risques relatifs aux assurances et notamment ceux liés à l'insuffisance éventuelle des polices d'assurance du Groupe.</p>
D.3	Principaux risques propres aux actions de la Société	<p>Les principaux facteurs de risques liés aux actions de la Société figurent ci-après :</p> <ul style="list-style-type: none"> - les actions de la Société n'ont jamais été négociées sur un marché financier et sont soumises aux fluctuations de marché. Un marché liquide pourrait ne pas se développer ou perdurer ;

Contacts Presse

Havas

Sarah Duparc
T: +33 6 46 72 39 99
sarah.jardin@havas.com

Hugo Boussier
T: +33 6 86 72 53 31
hugo.boussier@havas.com

Maitland (International)

David Stürken
T: +44 7990 595 913
dsturken@maitland.co.uk

Investisseurs

Neoen

Axelle Vuillermet
T: +33 7 77 68 62 34
axelle.vuillermet@neoen.com

NEOEN | COMMUNIQUÉ DE PRESSE

		<ul style="list-style-type: none">- volatilité du prix de marché des actions de la Société ;- risque lié à la non-signature ou à la résiliation du Contrat de Garantie ;- la cession d'un nombre important d'actions de la Société ou la possibilité d'une telle cession pourrait avoir un effet défavorable sur le prix de marché des actions de la Société ;- le principal actionnaire de la Société continuera de détenir la majorité du capital et pourrait ainsi exercer un contrôle sur la Société et faire adopter certaines décisions par l'assemblée générale ordinaire ;- les opérations impliquant les actions de la Société, sous réserve de certaines exceptions, seront soumises à la taxe sur les transactions financières française à compter du 1er janvier 2019 si la capitalisation boursière de la Société au 1er décembre 2018 excède un milliard d'euros ;- les opérations impliquant les actions de la Société pourraient être soumises à la taxe sur les transactions financières européenne si elle est adoptée, à l'exclusion des opérations réalisées sur le marché primaire.
Section E – Offre		
E.1	Montant total du produit de l'Offre et estimation des dépenses totales liées à l'Offre	<p><u>Emission des Actions Nouvelles</u></p> <p><i>Produit brut de l'émission des Actions Nouvelles</i></p> <p>Environ 450 millions d'euros.</p> <p>Dans le cas où les souscriptions dans le cadre de l'Offre se révéleraient insuffisantes et où il serait décidé de réduire la taille de l'Offre, il n'est pas envisagé de faire usage de la possibilité de réduction de la taille de l'augmentation de capital à 75% de son montant. Dans un tel cas, il serait procédé à un ajustement de la taille de l'Offre par une réduction de la taille de l'offre des Actions Cédées par les Actionnaires Cédants (au prorata des actions cédées par ces derniers) et non du montant de l'augmentation de capital.</p> <p><i>Produit net estimé de l'émission des Actions Nouvelles</i></p> <p>Environ 441 millions d'euros.</p> <p>Les dépenses liées à l'Offre à la charge de la Société sont estimées à environ 9 millions d'euros.</p> <p><u>Cession par les Actionnaires Cédants</u></p> <p><i>Produit brut de la cession des Actions Cédées Initiales revenant aux Actionnaires Cédants</i></p> <p>Environ 163,7 millions d'euros brut pour Capenergie II et 26 millions d'euros brut pour Bpifrance, sur la base du point médian de la fourchette indicative de prix.</p> <p><i>Produit brut de la cession des Actions Cédées Supplémentaires revenant aux Actionnaires Cédants</i></p>

Contacts Presse

Havas

Sarah Duparc
T: +33 6 46 72 39 99
sarah.jardin@havas.com

Hugo Boussier
T: +33 6 86 72 53 31
hugo.boussier@havas.com

Investisseurs

Maitland (International)

David Stürken
T: +44 7990 595 913
dsturken@maitland.co.uk

Neoen

Axelle Vuillermet
T: +33 7 77 68 62 34
axelle.vuillermet@neoen.com

NEOEN | COMMUNIQUÉ DE PRESSE

		<p>Environ 35,5 millions d'euros brut pour Capenergie II et 18 millions d'euros brut pour Bpifrance, en cas d'exercice en totalité de la quote-part de l'Option de Surallocation respectivement consentie par Capenergie II et Bpifrance, sur la base du point médian de la fourchette indicative de prix.</p> <p><u>Cession des Actions Cédées Supplémentaires par Impala</u></p> <p>Environ 18 millions d'euros brut maximum en cas d'exercice en totalité de l'Option de Surallocation (tel que ce terme est défini ci-après), sur la base du point médian de la fourchette indicative de prix.</p>
E.2a	Raisons de l'Offre / Utilisation du produit de l'émission des Actions Nouvelles	<p>L'Offre et l'admission des actions de la Société aux négociations sur le marché Euronext Paris ont pour objectif de permettre au Groupe de financer le développement de ses capacités de production en vue de soutenir sa stratégie de développement et de croissance. L'Offre offrira en outre une liquidité à certains des actionnaires actuels de la Société qui céderont des actions de la Société dans le cadre de la présente opération.</p> <p>Il est rappelé que seuls les Actionnaires Cédants percevront le produit de l'offre des Actions Cédées Initiales et seuls les Actionnaires Cédants d'Actions Supplémentaires percevront le produit de l'offre des Actions Cédées Supplémentaires.</p>
E.3	Modalités et conditions de l'Offre	<p><i>Nature et nombre des titres offerts dans le cadre de l'Offre</i></p> <p>Les Actions Cédées faisant l'objet de l'Offre sont des actions ordinaires d'une valeur nominale de deux (2) euros chacune, de même catégorie, intégralement souscrites et entièrement libérées.</p> <p>Les Actions Nouvelles faisant l'objet de l'Offre sont toutes de même valeur nominale et de même catégorie que les Actions Existantes. Elles seront assimilables dès leur émission aux Actions Existantes. Elles porteront jouissance à compter de la date de commencement de l'exercice en cours à la date de leur émission, soit le 1^{er} janvier 2018.</p> <p><i>Structure de l'Offre</i></p> <p>Il est prévu que la diffusion des Actions Offertes soit réalisée dans le cadre d'une offre globale (l'« Offre »), comprenant :</p> <ul style="list-style-type: none">- un placement global (le « Placement Global ») principalement destiné aux investisseurs institutionnels comportant :<ul style="list-style-type: none">• un placement en France ; et• un placement privé international dans certains pays, y compris aux États-Unis d'Amérique en vertu de la Règle 144A du <i>US Securities Act</i> de 1933, tel qu'amendé (le « Securities Act »),

Contacts Presse

Havas

Sarah Duparc
T: +33 6 46 72 39 99
sarah.jardin@havas.com

Hugo Boussier
T: +33 6 86 72 53 31
hugo.boussier@havas.com

Maitland (International)

David Stürken
T: +44 7990 595 913
dsturken@maitland.co.uk

Investisseurs

Neoen

Axelle Vuillermet
T: +33 7 77 68 62 34
axelle.vuillermet@neoen.com

NEOEN | COMMUNIQUÉ DE PRESSE

	<p>et à l'extérieur des États-Unis d'Amérique en vertu de la <i>Regulation S</i> du <i>Securities Act</i> ; et</p> <ul style="list-style-type: none">- une offre au public en France réalisée sous la forme d'une offre à prix ouvert, principalement destinée aux personnes physiques (l'« Offre à Prix Ouvert » ou l'« OPO »). <p>Si la demande exprimée dans le cadre de l'OPO le permet, le nombre d'Actions Offertes allouées en réponse aux ordres émis dans le cadre de l'OPO sera au moins égal à 10% du nombre d'Actions Offertes, avant exercice éventuel de l'Option de Surallocation.</p> <p>Les ordres seront décomposés en fonction du nombre de titres demandés :</p> <ul style="list-style-type: none">- fraction d'ordre A1 : de 10 à 200 actions ; et- fraction d'ordre A2 : au-delà de 200 actions. <p>Les fractions d'ordre A1 bénéficieront d'un traitement préférentiel par rapport aux fractions d'ordres A2 dans le cas où tous les ordres A ne pourraient pas être entièrement satisfaits.</p> <p>Révocation des ordres</p> <p>Les ordres d'achat ou de souscription passés par les investisseurs par Internet dans le cadre de l'OPO seront révocables, par Internet, jusqu'à la clôture de l'OPO (le 15 octobre 2018 à 20 heures (heure de Paris)). Il appartient aux investisseurs de se rapprocher de leur intermédiaire financier afin de vérifier si les ordres transmis par d'autres canaux sont révocables et dans quelles conditions ou bien si les ordres transmis par Internet peuvent être révoqués autrement que par Internet.</p> <p>Option de Surallocation</p> <p>Les Actionnaires Cédants d'Actions Supplémentaires consentiront à l'Agent Stabilisateur, au nom et pour le compte des Établissements Garants (tel que ce terme est défini ci-après), une option permettant l'acquisition d'un nombre maximum de 4 240 240 Actions Cédées Supplémentaires (sur la base d'un Prix de l'Offre égal à la borne inférieure de la fourchette indicative du Prix de l'Offre) (l'« Option de Surallocation ») soit environ 11% du nombre d'Actions Nouvelles et d'Actions Cédées. Les Actions Cédées Supplémentaires seraient cédées respectivement (et par ordre de priorité) par Capenergie II, Bpifrance et Impala à concurrence respectivement d'un nombre maximum de 2 120 120, 1 060 060 et 1 060 060 Actions Cédées Supplémentaires en cas d'exercice intégral de l'Option de Surallocation (tel que ce terme est défini) sur la base d'un Prix de l'Offre égal à la borne inférieure de la fourchette indicative du Prix de l'Offre.</p> <p>Cette Option de Surallocation, qui permettra de couvrir d'éventuelles surallocations et de faciliter les opérations de stabilisation, pourra être exercée</p>
--	--

Contacts Presse

Havas

Sarah Duparc
T: +33 6 46 72 39 99
sarah.jardin@havas.com

Hugo Boussier
T: +33 6 86 72 53 31
hugo.boussier@havas.com

Investisseurs

Maitland (International)

David Stürken
T: +44 7990 595 913
dsturken@maitland.co.uk

Neoen

Axelle Vuillermet
T: +33 7 77 68 62 34
axelle.vuillermet@neoen.com

NEOEN | COMMUNIQUÉ DE PRESSE

par Natixis (« **Natixis** ») au nom et pour le compte des Etablissements Garants, en une seule fois, à tout moment, en tout ou partie, pendant une période de 30 jours calendaires à compter du jour de la fixation du Prix de l'Offre, soit, à titre indicatif, au plus tard le 15 novembre 2018 (inclus).

Fourchette indicative de prix et méthodes de fixation du Prix de l'Offre

Fourchette indicative de prix

Le Prix de l'Offre pourrait se situer dans une fourchette indicative comprise entre 16 euros et 19 euros par action, fourchette arrêtée par le Conseil d'administration de la Société lors de sa réunion du 2 octobre 2018. Le Prix de l'Offre pourra être fixé en dehors de cette fourchette. La fourchette pourra être modifiée à tout moment jusqu'au et y compris le jour prévu pour la fixation du Prix de l'Offre (inclus). En cas de modification de la borne supérieure de la fourchette indicative de prix susvisée, ou de fixation du Prix de l'Offre au-dessus de la borne supérieure de la fourchette (initiale ou, le cas échéant, modifiée), la date de clôture de l'OPO pourra être reportée ou une nouvelle période de souscription à l'OPO sera alors ré-ouverte, selon le cas, de telle sorte qu'il s'écoule au moins deux jours de bourse entre la date de publication du communiqué de presse informant de cette modification et la nouvelle date de clôture de l'OPO (incluse). Les ordres émis dans le cadre de l'OPO avant la publication du communiqué de presse susvisé seront maintenus sauf s'ils ont été expressément révoqués avant la nouvelle date de clôture de l'OPO incluse.

Le Prix de l'Offre pourra être librement fixé en dessous de la borne inférieure de la fourchette de prix indicatif de l'Offre (en l'absence d'impact significatif sur les autres caractéristiques de l'Offre).

Méthodes de fixation du Prix de l'Offre

Il est prévu que le Prix de l'Offre soit fixé par le Conseil d'administration de la Société le 16 octobre 2018, étant précisé que cette date pourrait être reportée si les conditions de marché et les résultats de la construction du livre d'ordres ne permettent pas de fixer le Prix de l'Offre dans des conditions satisfaisantes. La date de fixation du Prix de l'Offre pourra également être avancée en cas de clôture anticipée de l'Offre à Prix Ouvert et du Placement Global.

Le Prix de l'Offre fixé par le Conseil d'administration de la Société résultera de la confrontation de l'offre des actions dans le cadre du Placement Global et des demandes émises par les investisseurs selon la technique dite de « construction du livre d'ordres » telle que développée par les usages professionnels.

Garantie

L'Offre fera l'objet d'un contrat de garantie par un groupe d'établissements financiers composé de J.P. Morgan Securities plc (« **J.P. Morgan** ») et Natixis, en qualité de Coordinateurs Globaux (les « **Coordinateurs Globaux** »), de

Contacts Presse

Havas

Sarah Duparc
T: +33 6 46 72 39 99
sarah.jardin@havas.com

Hugo Boussier
T: +33 6 86 72 53 31
hugo.boussier@havas.com

Maitland (International)

David Stürken
T: +44 7990 595 913
dsturken@maitland.co.uk

Investisseurs

Neoen

Axelle Vuillermet
T: +33 7 77 68 62 34
axelle.vuillermet@neoen.com

NEOEN | COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Barclays Bank PLC et Société Générale en qualité de Teneurs de Livre Associés (les « **Teneurs de Livre Associés** ») et de Carnegie AS en qualité de Chef de File Associé (ensemble avec les Coordinateurs Globaux et les Teneurs de Livre Associés, les « **Établissements Garants** ») portant sur l'intégralité des Actions Offertes (le « **Contrat de Garantie** »).

Cette garantie ne constitue pas une garantie de bonne fin au sens de l'article L.225-145 du Code de commerce.

Le Contrat de Garantie devrait être signé le jour de la fixation du Prix de l'Offre, prévue, selon le calendrier indicatif, le 16 octobre 2018.

Le Contrat de Garantie pourra être résilié par les Coordinateurs Globaux pour le compte des Établissements Garants jusqu'à (et y compris) la date de règlement-livraison de l'Offre, sous certaines conditions, et dans certaines circonstances qui pourraient affecter le succès de l'Offre, notamment en cas d'inexactitude ou de non-respect des déclarations et garanties ou de l'un des engagements de la Société, des Actionnaires Cédants ou des Actionnaires Cédants d'Actions Supplémentaires, dans l'hypothèse où l'une des conditions suspensives usuelles ne serait pas réalisée, ou encore en cas de changement défavorable significatif dans la situation de la Société ou du Groupe ou sur la capacité du Groupe à respecter ses engagements au titre du Contrat de Garantie ou en cas de survenance de certains événements spécifiques de marché rendant l'opération, de l'avis des Coordinateurs Globaux, impraticable ou sérieusement compromise.

Calendrier indicatif

3 octobre 2018	Visa de l'AMF sur le Prospectus
4 octobre 2018	Diffusion du communiqué de presse annonçant l'Offre et la mise à disposition du Prospectus
	Publication par Euronext Paris de l'avis d'ouverture de l'OPO
	Ouverture de l'OPO et du Placement Global
15 octobre 2018	Clôture de l'OPO à 17 heures (heure de Paris) pour les souscriptions aux guichets et à 20 heures (heure de Paris) pour les souscriptions par Internet
16 octobre 2018	Clôture du Placement Global à 13 heures (heure de Paris)
	Fixation du Prix de l'Offre
	Signature du Contrat de Garantie
	Publication par Euronext Paris de l'avis de résultat de l'Offre

Contacts Presse

Havas

Sarah Duparc
T: +33 6 46 72 39 99
sarah.jardin@havas.com

Hugo Boussier
T: +33 6 86 72 53 31
hugo.boussier@havas.com

Maitland (International)

David Stürken
T: +44 7990 595 913
dsturken@maitland.co.uk

Investisseurs

Neoen

Axelle Vuillermet
T: +33 7 77 68 62 34
axelle.vuillermet@neoen.com

NEOEN | COMMUNIQUÉ DE PRESSE

		<p>Diffusion du communiqué de presse indiquant le Prix de l'Offre et le résultat de l'Offre</p> <p>Première cotation des actions de la Société sur Euronext Paris</p> <p>Début de la période de stabilisation éventuelle</p> <p>17 octobre 2018 Début des négociations des Actions Existantes, des Actions Nouvelles et des Actions Nouvelles Capitalisées sur Euronext Paris (sur une ligne de cotation intitulée « Neoen Promesses » jusqu'à la date de règlement-livraison de l'OPO et du Placement Global)</p> <p>18 octobre 2018 Règlement-livraison de l'OPO et du Placement Global</p> <p>19 octobre 2018 Début des négociations des actions de la Société sur Euronext Paris sur une ligne de cotation intitulée « Neoen »</p> <p>15 novembre 2018 Date limite d'exercice de l'Option de Surallocation</p> <p>Date limite de la fin de la période de stabilisation éventuelle</p> <p>Modalités de souscription</p> <p>Les personnes désirant participer à l'OPO devront déposer leurs ordres auprès d'un intermédiaire financier habilité en France, au plus tard le 15 octobre 2018 à 17 heures (heure de Paris) pour les souscriptions ou achats aux guichets et 20 heures (heure de Paris) pour les souscriptions par Internet, si cette possibilité leur est donnée par leur intermédiaire financier.</p> <p>Pour être pris en compte, les ordres émis dans le cadre du Placement Global devront être reçus par l'un ou plusieurs des Coordinateurs Globaux Chefs de File et Teneurs de Livre Associés au plus tard le 16 octobre 2018 à 13 heures (heure de Paris), sauf clôture anticipée.</p> <p>Coordinateurs Globaux</p> <p>J.P. Morgan Natixis</p> <p>Teneurs de Livre Associés</p> <p>Barclays Bank PLC Société Générale</p> <p>Chef de File Associé</p> <p>Carnegie AS</p>
--	--	--

Contacts Presse

Havas

Sarah Duparc
T: +33 6 46 72 39 99
sarah.jardin@havas.com

Hugo Boussier
T: +33 6 86 72 53 31
hugo.boussier@havas.com

Maitland (International)

David Stürken
T: +44 7990 595 913
dsturken@maitland.co.uk

Investisseurs

Neoen

Axelle Vuillermet
T: +33 7 77 68 62 34
axelle.vuillermet@neoen.com

NEOEN | COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Engagements de souscription reçus

Impala s'est engagée à placer un ordre de souscription dans le livre d'ordres d'un montant maximum de 170 005 952 euros, en vue de conserver ainsi à l'issue de l'Offre la majorité du capital et des droits de vote de la Société y compris en cas d'exercice intégral de l'Option de Surallocation consentie par Impala aux côtés des deux autres Actionnaires Cédants d'Actions Supplémentaires, en vue de faciliter l'opération et qui pourrait conduire Impala à céder un nombre maximum compris entre 976 296 actions (sur la base de la borne supérieure de la fourchette indicative de prix, soit un montant de 18 549 624 euros) et 1 060 060 actions (sur la base de la borne inférieure de la fourchette indicative de prix, soit un montant de 16 960 960 euros).

Le FPCI Capenergie 3 (« **Capenergie 3** ») s'est engagé à placer un ordre de souscription dans le livre d'ordres d'un montant maximum de 17,5 millions d'euros.

Aux termes d'un accord conclu le 2 octobre 2018, le Fonds Stratégique de Participations (le « **FSP** ») s'est engagé à placer un ordre dans le livre d'ordres d'un montant au moins égal à 90 millions d'euros, et s'est engagé, dans la limite de ce montant, à souscrire et acheter les Actions Offertes qui lui seraient allouées à condition que celles-ci représentent une participation comprise entre 5% et 10% du capital de la Société à la date de règlement-livraison de l'Offre. En contrepartie de cet engagement, le FSP sera désigné en qualité d'administrateur de la Société avant le 31 décembre 2018 et désignera Monsieur Christophe Gégout (actuellement administrateur indépendant en son nom propre et qui démissionnera de son mandat à cet effet) en qualité de représentant permanent. La Société s'est engagée à faire ses meilleurs efforts à cet effet et à recommander à ses actionnaires de voter en faveur du renouvellement du mandat d'administrateur du FSP, et Impala s'est engagé à ce que les administrateurs désignés sur sa proposition votent en faveur d'une telle nomination et/ou à voter en assemblée générale en faveur d'une telle nomination ou d'un tel renouvellement de mandat, et ce pendant une durée de six années à compter de la date de l'accord et sous réserve du maintien par le FSP d'une participation au moins égale à 5% du capital de la Société (sous réserve d'exceptions).

Le FSP s'est également engagé à ce que son représentant permanent remplisse les critères d'indépendance du Code Afep-Medef auquel la Société entend se référer à compter de l'admission de ses actions aux négociations sur le marché réglementé d'Euronext Paris. Il a également été convenu que le FSP serait membre du comité d'audit, à condition que le FSP et son représentant permanent continuent à être considérés administrateurs indépendants au vu des critères susvisés.

Contacts Presse

Havas

Sarah Duparc
T: +33 6 46 72 39 99
sarah.jardin@havas.com

Hugo Boussier
T: +33 6 86 72 53 31
hugo.boussier@havas.com

Maitland (International)

David Stürken
T: +44 7990 595 913
dsturken@maitland.co.uk

Investisseurs

Neoen

Axelle Vuillermet
T: +33 7 77 68 62 34
axelle.vuillermet@neoen.com

NEOEN | COMMUNIQUÉ DE PRESSE

		<p>Aux termes d'un accord conclu le 2 octobre 2018, la société Celeste Management SA (« Celeste ») s'est engagée à placer un ordre dans le livre d'ordres d'un montant au moins égal à 25 millions d'euros, et s'est engagée, dans la limite de ce montant, à souscrire et acheter les Actions Offertes qui lui seraient allouées, et la Société s'est engagée à ce que le nombre d'Actions Offertes allouées représente un montant au moins égal à 25 millions d'euros.</p> <p>Celeste Management SA est une société d'investissement de droit suisse.</p> <p>Stabilisation</p> <p>Aux termes du Contrat de Garantie, Natixis (ou toute entité agissant pour son compte), agissant au nom et pour le compte des Etablissements Garants, pourra (mais ne sera en aucun cas tenu de) réaliser des opérations de stabilisation, lesquelles sont susceptibles d'affecter le prix de marché des actions et peuvent aboutir à la fixation d'un prix de marché plus élevé que celui qui prévaudrait en leur absence. En cas de mise en œuvre, de telles interventions pourront être réalisées, à tout moment, pendant une période de 30 jours calendaires à compter du jour de la fixation du Prix de l'Offre soit, selon le calendrier indicatif, jusqu'au 15 novembre 2018 (inclus).</p> <p>Offres concomitantes d'actions de la Société</p> <p>La totalité de l'avance en compte courant d'actionnaires de la société Impala, d'un montant d'environ 53,6 millions d'euros (en ce compris les intérêts courus jusqu'à la date de règlement-livraison de l'Offre), sera capitalisée à la date de règlement-livraison de l'Offre, sur la base d'un prix par action égal au Prix de l'Offre, au titre d'une augmentation de capital réservée à Impala.</p> <p>Certains membres du Comité exécutif de la Société (les « Managers Cédants ») cèderont à Impala au Prix de l'Offre, dans le cadre d'une opération de gré à gré réalisée hors marché, 457 500 Actions Existantes correspondant à environ 15,7% en moyenne du nombre d'actions de la Société détenues par les Managers Cédants (dont 300 000 Actions Existantes cédées par Monsieur Xavier Barbaro, Président-Directeur général de la Société).</p>
E.4	Intérêts pouvant influencer sensiblement sur l'Offre	<p>Les Établissements Garants et/ou certains de leurs affiliés ont rendu ou pourront rendre à l'avenir diverses prestations de services bancaires, financiers, d'investissements, commerciaux ou autres à la Société et aux autres membres du Groupe (dont des crédits dans le cadre de financement de projets), aux actionnaires actuels de la Société, leurs affiliés ou actionnaires ou à leurs mandataires sociaux, dans le cadre desquelles ils ont reçu ou pourront recevoir une rémunération. La Société a notamment mis en place des lignes de crédit avec des entités des groupes</p>

Contacts Presse

Havas

Sarah Duparc
T: +33 6 46 72 39 99
sarah.jardin@havas.com

Hugo Boussier
T: +33 6 86 72 53 31
hugo.boussier@havas.com

Maitland (International)

David Stürken
T: +44 7990 595 913
dsturken@maitland.co.uk

Investisseurs

Neoen

Axelle Vuillermet
T: +33 7 77 68 62 34
axelle.vuillermet@neoen.com

NEOEN | COMMUNIQUÉ DE PRESSE

		<p>Barclays, JP Morgan Chase, Natixis et Société Générale, pour des montants d'environ dix à vingt-cinq millions d'euros chacune.</p> <p>Par ailleurs, il est précisé, en tant que de besoin, qu'Impala et Capenergie 3, actionnaires de la Société à hauteur respectivement de 54,35% et 1,94% du capital et des droits de vote à la date du visa sur le Prospectus, se sont respectivement engagés à placer un ordre de souscription dans le livre d'ordres d'un montant maximum de 170 005 952 euros et de 17,5 millions d'euros, étant précisé que concernant Impala, cet ordre de souscription est consenti en vue de conserver à l'issue de l'Offre la majorité du capital et des droits de vote de la Société y compris en cas d'exercice intégral de l'Option de Surallocation consentie par Impala aux côtés des deux autres Actionnaires Cédants d'Actions Supplémentaires, en vue de faciliter l'opération et qui pourrait conduire Impala à céder un nombre maximum compris entre 976 296 actions (sur la base de la borne supérieure de la fourchette indicative de prix, soit un montant de 18 549 624 euros) et 1 060 060 actions (sur la base de la borne inférieure de la fourchette indicative de prix, soit un montant de 16 960 960 euros).</p>										
E.5	<p>Personne ou entité offrant de vendre des actions / Convention de blocage</p>	<p>Capenergie II, actionnaire de la Société, représenté par sa société de gestion, Omnes Capital, s'est engagé à céder un nombre d'Actions Cédées Initiales compris entre 9 261 726 (sur la base de la borne inférieure de la fourchette indicative du Prix de l'Offre) et 9 429 255 (sur la base de la borne supérieure de la fourchette indicative du Prix de l'Offre).</p> <p>Bpifrance s'est engagé à céder 1 506 916 Actions Cédées Initiales.</p> <p>En cas d'exercice intégral de l'Option de Surallocation sur la base d'un Prix de l'Offre égal à la borne inférieure de la fourchette indicative du Prix de l'Offre, Capenergie II, Bpifrance et Impala sont susceptibles de céder respectivement (et par ordre de priorité), un nombre maximum de 2 120 120, 1 060 060 et 1 060 060 Actions Cédées Supplémentaires.</p> <table border="1" data-bbox="418 1554 1356 1774"> <thead> <tr> <th data-bbox="418 1554 595 1774">Noms des Actionnaires Cédants</th> <th data-bbox="595 1554 756 1774">Nombre d'actions détenues avant la cession</th> <th data-bbox="756 1554 948 1774">Nombre maximum d'Actions Cédées Initiales (avant l'exercice de</th> <th data-bbox="948 1554 1171 1774">Nombre maximum d'Actions Cédées Supplémentaires (après exercice intégral de</th> <th data-bbox="1171 1554 1356 1774">Nombre maximum total d'Actions Cédées</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> </tbody> </table>	Noms des Actionnaires Cédants	Nombre d'actions détenues avant la cession	Nombre maximum d'Actions Cédées Initiales (avant l'exercice de	Nombre maximum d'Actions Cédées Supplémentaires (après exercice intégral de	Nombre maximum total d'Actions Cédées					
Noms des Actionnaires Cédants	Nombre d'actions détenues avant la cession	Nombre maximum d'Actions Cédées Initiales (avant l'exercice de	Nombre maximum d'Actions Cédées Supplémentaires (après exercice intégral de	Nombre maximum total d'Actions Cédées								

Contacts Presse

Havas

Sarah Duparc
T: +33 6 46 72 39 99
sarah.jardin@havas.com

Hugo Boussier
T: +33 6 86 72 53 31
hugo.boussier@havas.com

Maitland (International)

David Stürken
T: +44 7990 595 913
dsturken@maitland.co.uk

Investisseurs

Neoen

Axelle Vuillermet
T: +33 7 77 68 62 34
axelle.vuillermet@neoen.com

NEOEN | COMMUNIQUÉ DE PRESSE

			l'Option de Surallocation)	l'Option de Surallocation)	
FPCI Capenergie II ⁽¹⁾	11 381 846	9 261 726 ⁽²⁾	2 120 120 ⁽³⁾	11 381 846 ⁽³⁾	
FPCI Fonds ETI 2020 ⁽⁴⁾	7 534 583	1 506 916 ⁽²⁾	1 060 060 ⁽³⁾	2 566 976 ⁽³⁾	
Impala SAS	29 562 339	0	1 060 060 ⁽³⁾	1 060 060 ⁽³⁾	
Total	48 478 768	10 768 642⁽²⁾	4 240 240⁽³⁾	15 008 882⁽³⁾	

⁽¹⁾ dont la société de gestion est Omnes Capital.
⁽²⁾ sur la base d'un Prix de l'Offre égal à la borne inférieure de la fourchette indicative du Prix de l'Offre ; le nombre maximum d'Actions Cédées Initiales cédées par FPCI Capenergie II étant porté à 9 429 255 Actions Cédées Initiales sur la base d'un Prix de l'Offre égal à la borne supérieure de la fourchette indicative du Prix de l'Offre.
⁽³⁾ sur la base d'un Prix de l'Offre égal à la borne inférieure de la fourchette indicative du Prix de l'Offre.
⁽⁴⁾ dont la société de gestion est Bpifrance Investissement.

Dans le cadre de la réalisation de l'Offre :

- la totalité de l'avance en compte courant d'actionnaires d'Impala, d'un montant d'environ 53,6 millions d'euros (en ce compris les intérêts courus jusqu'à la date de règlement-livraison de l'Offre), sera capitalisée à la date de règlement-livraison de l'Offre, sur la base d'un prix par action égal au Prix de l'Offre, au titre d'une augmentation de capital réservée à Impala ;
- les Managers Cédants cèderont à Impala au Prix de l'Offre, dans le cadre d'une opération de gré à gré réalisée hors marché, 457 500 Actions Existantes (tel que ce terme est défini ci-après) correspondant à environ 15,7% en moyenne du nombre d'actions de la Société détenues par les Managers Cédants (dont 300 000 Actions Existantes cédées par Monsieur Xavier Barbaro, Président-Directeur général de la Société) ;
- Impala s'est engagée à placer un ordre de souscription dans le livre d'ordres d'un montant maximum de 170 005 952 euros, en vue de conserver ainsi à l'issue de l'Offre la majorité du capital et des droits de vote de la Société y compris en cas d'exercice intégral de l'Option de Surallocation consentie par Impala aux côtés des deux autres Actionnaires Cédants d'Actions Supplémentaires, en vue de faciliter l'opération et qui pourrait conduire Impala à céder un nombre maximum compris entre 976 296 actions (sur la base de la borne supérieure de la fourchette indicative de prix, soit un montant de 18 549 624 euros) et 1 060 060 actions (sur la base de la borne inférieure de la fourchette indicative de prix, soit un montant de 16 960 960 euros) ;

Contacts Presse

Havas

Sarah Duparc
T: +33 6 46 72 39 99
sarah.jardin@havas.com

Hugo Boussier
T: +33 6 86 72 53 31
hugo.boussier@havas.com

Maitland (International)

David Stürken
T: +44 7990 595 913
dsturken@maitland.co.uk

Investisseurs

Neoen

Axelle Vuillermet
T: +33 7 77 68 62 34
axelle.vuillermet@neoen.com

NEOEN | COMMUNIQUÉ DE PRESSE

		<p>- Capenergie 3 s'est engagé à placer un ordre de souscription dans le livre d'ordres d'un montant maximum de 17,5 millions d'euros.</p> <p>Engagement d'abstention de la Société</p> <p>A compter de la date de signature du Contrat de Garantie et jusqu'à la fin d'une période expirant 180 jours calendaires suivant la date de règlement-livraison de l'Offre, sous réserve de certaines exceptions.</p> <p>Engagement d'abstention des Actionnaires Cédants, de Capenergie 3 et d'Impala</p> <p>A compter de la date de signature du Contrat de Garantie et jusqu'à la fin d'une période expirant 180 jours calendaires suivant la date de règlement-livraison de l'Offre, sous réserve de certaines exceptions.</p> <p>Engagement d'abstention des dirigeants</p> <p>A compter de la date de signature du Contrat de Garantie et jusqu'à la fin d'une période expirant 365 jours calendaires suivant la date de règlement-livraison de l'Offre, sous réserve de certaines exceptions.</p> <p>Engagement d'abstention du Fonds Stratégique de Participations</p> <p>Jusqu'à la fin d'une période expirant 180 jours calendaires suivant la date de règlement-livraison de l'Offre, sous réserve de certaines exceptions.</p> <p>Engagement d'abstention de Celeste</p> <p>Jusqu'à la fin d'une période expirant 180 jours calendaires suivant la date de règlement-livraison de l'Offre.</p>
E.6	Montant et pourcentage de la dilution résultant immédiatement de l'Offre	<p>Impact de l'Offre sur les capitaux propres consolidés du Groupe</p> <p>Sur la base des capitaux propres consolidés du Groupe au 30 juin 2018 et du nombre d'actions composant le capital social de la Société à la date du présent Prospectus, les capitaux propres consolidés par action, avant et après l'Offre, s'établiraient comme suit, sur la base de la borne inférieure de la fourchette indicative du Prix de l'Offre (après imputation des frais juridiques et administratifs et de la rémunération globale des intermédiaires financiers (hors incidence des éventuelles économies d'impôts)) :</p>

Contacts Presse

Havas

Sarah Duparc
T: +33 6 46 72 39 99
sarah.jardin@havas.com

Hugo Boussier
T: +33 6 86 72 53 31
hugo.boussier@havas.com

Maitland (International)

David Stürken
T: +44 7990 595 913
dsturken@maitland.co.uk

Investisseurs

Neoen

Axelle Vuillermet
T: +33 7 77 68 62 34
axelle.vuillermet@neoen.com

NEOEN | COMMUNIQUÉ DE PRESSE

(en euros par action)	Capitaux propres consolidés par action au 30 juin 2018
Avant émission des Actions Nouvelles	3,28 euros
Après émission du nombre maximum de 31 476 770 Actions Nouvelles, sur la base de la borne inférieure de la fourchette indicative du Prix de l'Offre	7,83 euros

Montant et pourcentage de la dilution résultant immédiatement de l'Offre

L'incidence de l'Offre sur la participation dans le capital de la Société d'un actionnaire qui détiendrait à la date du présent Prospectus 1% du capital social de la Société et ne souscrivant pas à celle-ci (calculs effectués sur la base du nombre d'actions composant le capital de la Société à la date du présent Prospectus) serait la suivante, sur la base de la borne inférieure de la fourchette indicative du Prix de l'Offre :

(en %)	Participation de l'actionnaire
Avant émission des Actions Nouvelles	1,0%
Après émission du nombre maximum de 31 476 770 Actions Nouvelles, sur la base de la borne inférieure de la fourchette indicative du Prix de l'Offre	0,63%

Structure de l'actionariat

A l'issue de l'Offre, l'actionariat de la Société ressortirait comme suit, compte tenu des opérations d'émission des Actions Nouvelles et de cession des Actions Cédées envisagées ainsi que des opérations suivantes devant intervenir dans le cadre de la réalisation de l'Offre :

- la totalité de l'avance en compte courant d'actionnaires d'Impala, d'un montant d'environ 53,6 millions d'euros (en ce compris les intérêts courus jusqu'à la date de règlement-livraison de l'Offre), sera capitalisée à la date de règlement-livraison de l'Offre, sur la base d'un prix par action égal au Prix de l'Offre, au titre d'une augmentation de capital réservée à Impala ;
- les Managers Cédants cèderont à Impala au Prix de l'Offre (la « **Cession des Managers** »), dans le cadre d'une opération de gré à

Contacts Presse

Havas

Sarah Duparc
T: +33 6 46 72 39 99
sarah.jardin@havas.com

Hugo Boussier
T: +33 6 86 72 53 31
hugo.boussier@havas.com

Maitland (International)

David Stürken
T: +44 7990 595 913
dsturken@maitland.co.uk

Investisseurs

Neoen

Axelle Vuillermet
T: +33 7 77 68 62 34
axelle.vuillermet@neoen.com

NEOEN | COMMUNIQUÉ DE PRESSE

gré réalisée hors marché, 457 500 Actions Existantes (tel que ce terme est défini ci-après) correspondant à environ 15,7% en moyenne du nombre d'actions de la Société détenues par les Managers Cédants (dont 300 000 Actions Existantes cédées par Monsieur Xavier Barbaro, Président-Directeur général de la Société) ;

- Impala s'est engagée à placer un ordre de souscription dans le livre d'ordres d'un montant maximum de 170 005 952 euros, en vue de conserver ainsi à l'issue de l'Offre la majorité du capital et des droits de vote de la Société y compris en cas d'exercice intégral de l'Option de Surallocation consentie par Impala aux côtés des deux autres Actionnaires Cédants d'Actions Supplémentaires, en vue de faciliter l'opération et qui pourrait conduire Impala à céder un nombre maximum compris entre 976 296 actions (sur la base de la borne supérieure de la fourchette indicative de prix, soit un montant de 18 549 624 euros) et 1 060 060 actions (sur la base de la borne inférieure de la fourchette indicative de prix, soit un montant de 16 960 960 euros) ; et
- Capenergie 3 s'est engagé à placer un ordre de souscription dans le livre d'ordres d'un montant maximum de 17,5 millions d'euros :

Sur la base d'une fixation du Prix de l'Offre à la borne inférieure de la fourchette du Prix de l'Offre

Actionnaires	Détection (Hors exercice éventuel de l'Option de Surallocation)		Détection (Après exercice intégral de l'Option de Surallocation)	
	Nombre d'actions	% du capital et des droits de vote	Nombre d'actions	% du capital et des droits de vote
Impala SAS ⁽¹⁾	43 996 981	51,2%	42 936 921	50%
FPCI Capenergie II ⁽²⁾	2 120 120	2,5%	0	0
FPCI Capenergie 3 ⁽²⁾⁽³⁾	2 146 339	2,5%	2 146 339	2,5%
FPCI Fonds ETI 2020 ⁽⁴⁾	6 027 667	7%	4 967 607	5,8%
Fonds Stratégique de Participations ⁽⁵⁾	5 625 000	6,6%	5 625 000	6,6%
Salariés/Dirigeants ⁽⁶⁾	4 403 213	5,1%	4 403 213	5,1%
Auto-détention	5 000	0	5 000	0
Flottant ⁽⁷⁾	21 549 520	25,1%	25 789 760	30%
Total	85 873 840	100%	85 873 840	100%

⁽¹⁾ en prenant pour hypothèse un montant de souscription correspondant au montant maximum susvisé.

⁽²⁾ dont la société de gestion est Omnes Capital.

⁽³⁾ en prenant pour hypothèse un montant de souscription correspondant au montant maximum susvisé.

⁽⁴⁾ dont la société de gestion est Bpifrance Investissement.

⁽⁵⁾ en prenant pour hypothèse un montant de souscription correspondant à 90 millions d'euros, étant précisé que le FSP se réserve la faculté de placer un ordre plus élevé pouvant impliquer une détention supérieure pour le FSP (sans toutefois dépasser 10% du capital).

⁽⁶⁾ en ce compris d'anciens salariés, ainsi que des membres des familles des personnes concernées.

⁽⁷⁾ dont Céleste Management SA.

Contacts Presse

Havas

Sarah Duparc
T: +33 6 46 72 39 99
sarah.jardin@havas.com

Hugo Boussier
T: +33 6 86 72 53 31
hugo.boussier@havas.com

Maitland (International)

David Stürken
T: +44 7990 595 913
dsturken@maitland.co.uk

Investisseurs

Neoen

Axelle Vuillermet
T: +33 7 77 68 62 34
axelle.vuillermet@neoen.com

NEOEN | COMMUNIQUÉ DE PRESSE

<u>Sur la base d'une fixation du Prix de l'Offre à la borne supérieure de la fourchette du Prix de l'Offre</u>				
Actionnaires	Détenion (Hors exercice éventuel de l'Option de Surallocation)		Détenion (Après exercice intégral de l'Option de Surallocation)	
	Nombre d'actions	% du capital et des droits de vote	Nombre d'actions	% du capital et des droits de vote
Impala SAS ⁽¹⁾	41 428 208	51,2%	40 451 912	50%
FPCI Capenergie II ⁽²⁾	1 952 591	2,4%	0	0
FPCI Capenergie 3 ⁽²⁾⁽³⁾	1 973 641	2,4%	1 973 641	2,4%
FPCI Fonds ETI 2020 ⁽⁴⁾	6 027 667	7,5%	5 051 371	6,2%
Fonds Stratégique de Participations ⁽⁵⁾	4 736 842	5,9%	4 736 842	5,9%
Salariés/Dirigeants ⁽⁶⁾	4 403 213	5,4%	4 403 213	5,4%
Auto-détention	5 000	0	5 000	0
Flottant ⁽⁷⁾	20 376 661	25,2%	24 281 844	30%
Total	80 903 823	100%	80 903 823	100%

⁽¹⁾ en prenant pour hypothèse un montant de souscription correspondant au montant maximum susvisé.
⁽²⁾ dont la société de gestion est Omnes Capital.
⁽³⁾ en prenant pour hypothèse un montant de souscription correspondant au montant maximum susvisé.
⁽⁴⁾ dont la société de gestion est Bpifrance Investissement.
⁽⁵⁾ en prenant pour hypothèse un montant de souscription correspondant à 90 millions d'euros, étant précisé que le FSP se réserve la faculté de placer un ordre plus élevé pouvant impliquer une détention supérieure pour le FSP (sans toutefois dépasser 10% du capital).
⁽⁶⁾ en ce compris d'anciens salariés, ainsi que des membres des familles des personnes concernées.
⁽⁷⁾ dont Céleste Management SA.

E.7	Dépenses facturées à l'investisseur par la Société	Sans objet.
------------	---	-------------

Contacts Presse

Havas

Sarah Duparc
T: +33 6 46 72 39 99
sarah.jardin@havas.com

Hugo Boussier
T: +33 6 86 72 53 31
hugo.boussier@havas.com

Maitland (International)

David Stürken
T: +44 7990 595 913
dsturken@maitland.co.uk

Investisseurs

Neoen

Axelle Vuillermet
T: +33 7 77 68 62 34
axelle.vuillermet@neoen.com